



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## Convention sur la diversité biologique

La Convention sur la diversité biologique (CDB) est un traité international juridiquement contraignant qui a trois principaux objectifs : la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de la diversité biologique et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques. Son but général est d'encourager des mesures qui conduiront à un avenir durable.

La conservation de la diversité biologique est une préoccupation commune de l'humanité. La CDB vise tous les niveaux de la diversité biologique : les écosystèmes, les espèces et les ressources génétiques. Elle s'applique aussi aux biotechnologies dans le cadre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques. En fait, elle couvre tous les domaines possibles qui sont directement ou indirectement liés à la diversité biologique et à son rôle en matière de développement, allant de la science, de la politique et de l'enseignement à l'agriculture, au monde des affaires, à la culture et bien plus encore.

L'organe directeur de la CDB est la Conférence des Parties (CdP). Cette instance supérieure est composée de tous les gouvernements qui ont ratifié le traité (les Parties) et se réunit tous les deux ans pour examiner les progrès accomplis, établir des priorités et décider de plans de travail.

En 2010, les Parties à la CDB ont adopté le Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique, cadre d'action décennal de tous les pays et parties prenantes visant à sauvegarder la diversité biologique et les avantages qu'elle fournit aux populations du monde entier.

Le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique a son siège à Montréal, au Canada. Sa fonction principale est d'aider les gouvernements à mettre en œuvre la Convention et ses programmes de travail, d'organiser des réunions, de rédiger des documents et d'assurer une coordination avec d'autres organisations internationales, ainsi que de recueillir et diffuser des informations. Le Secrétaire exécutif est le chef du secrétariat.



## Faits et chiffres

- ▶ La Convention sur la diversité biologique a été ouverte à la signature lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, le 5 juin 1992, et est entrée en vigueur le 29 décembre 1993
- ▶ À ce jour, la CDB compte 193 Parties
- ▶ Les éléments de la diversité biologique sont toutes les formes de vie sur Terre, y compris les écosystèmes, les animaux, les plantes, les champignons, les micro-organismes et la diversité génétique
- ▶ Du fait de ses trois objectifs, la CDB est souvent considérée comme étant le principal instrument international relatif au développement durable
- ▶ Les écosystèmes, les espèces et les ressources génétiques devraient être utilisés au profit des êtres humains, mais d'une manière qui n'entraîne pas le déclin de la diversité biologique
- ▶ Des investissements importants sont nécessaires pour assurer la conservation de la diversité biologique, sachant qu'ils procureront de nombreux avantages environnementaux, économiques et sociaux en retour
- ▶ L'approche par écosystème, stratégie intégrée de gestion des ressources, constitue le cadre d'action au titre de la Convention
- ▶ Le principe de précaution exige que lorsqu'il existe une menace de réduction importante ou de perte de la biodiversité, l'absence de certitude scientifique absolue ne devrait pas être utilisée comme prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures permettant d'éviter une telle menace, ou d'en atténuer les effets

## Pour en savoir plus

La diversité biologique – maintenir la vie sur Terre ▶ [www.cbd.int/iyb/doc/prints/cbd-sustain-en.pdf](http://www.cbd.int/iyb/doc/prints/cbd-sustain-en.pdf)

Le texte intégral de la Convention sur la diversité biologique ▶ [www.cbd.int/convention/convention.shtml](http://www.cbd.int/convention/convention.shtml)

La Conférence des Parties (COP) ▶ [www.cbd.int/convention/cops.shtml](http://www.cbd.int/convention/cops.shtml)

Le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques ▶ [www.cbd.int/biosafety/about.shtml](http://www.cbd.int/biosafety/about.shtml)

Le Centre d'échange pour la prévention des risques ▶ [www.cbd.int/biosafety/bch.shtml](http://www.cbd.int/biosafety/bch.shtml)

Le Centre d'échange de la CDB (CHM) ▶ [www.cbd.int/chm](http://www.cbd.int/chm)

La liste rouge des espèces menacées de l'IUCN ▶ [www.iucnredlist.org](http://www.iucnredlist.org)

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ▶ [www.unep.org](http://www.unep.org)

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

▶ <http://unfccc.int/2860.php>

Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ▶ [www.unccd.int](http://www.unccd.int)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ▶ [www.fao.org](http://www.fao.org)

Convention sur le commerce international d'espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES)

▶ [www.cites.org](http://www.cites.org)

Convention de Ramsar sur les zones humides ▶ [www.ramsar.org](http://www.ramsar.org)

Convention sur la conservation des espèces migratrices (CMS) ▶ [www.cms.int](http://www.cms.int)

Rapport de synthèse sur la diversité biologique de l'Evaluation des écosystèmes pour le Millénaire

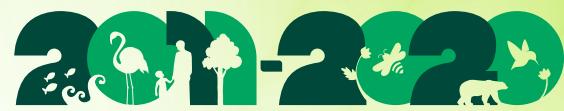
▶ [www.millenniumassessment.org/en/Synthesis.aspx](http://www.millenniumassessment.org/en/Synthesis.aspx)

## Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
UNBiodiversity@cbd.int

[www.cbd.int](http://www.cbd.int)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique

En 2010, les Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) ont adopté le Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique, cadre d'action décennal de tous les pays et parties prenantes visant à sauvegarder la diversité biologique et les avantages qu'elle fournit aux populations du monde. Vingt objectifs ambitieux mais réalistes ont été adoptés dans le cadre du Plan stratégique : les objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique.

Les gouvernements se sont engagés à fixer des objectifs nationaux à l'appui des objectifs d'Aichi pour la biodiversité. Le développement d'objectifs nationaux et leur intégration dans les stratégies et plans d'action nationaux actualisés pour la biodiversité est un processus essentiel à l'accomplissement des engagements énoncés dans le Plan stratégique. Ces stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique montrent comment chaque pays compte réaliser les objectifs de la CDB, ainsi que les mesures qu'il va prendre.

Le Plan stratégique pour la diversité biologique comporte les éléments suivants :

**La vision:** « D'ici à 2050, la diversité biologique est valorisée, conservée, restaurée et utilisée avec sagesse, en assurant le maintien des services fournis par les écosystèmes, en maintenant la planète en bonne santé et en procurant des avantages essentiels à tous les peuples. »

**La mission:** « Prendre des mesures efficaces et urgentes en vue de mettre un terme à l'appauvrissement de la diversité biologique, afin de s'assurer que, d'ici à 2020, les écosystèmes sont résilients et continuent de fournir des services essentiels, préservant ainsi la diversité de la vie sur Terre, et contribuant au bien-être humain et à l'élimination de la pauvreté. Pour garantir ceci, les pressions exercées sur la diversité biologique sont réduites, les écosystèmes sont restaurés, les ressources biologiques sont utilisées d'une manière durable et les avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques sont partagés d'une manière juste et équitable; des ressources financières suffisantes sont fournies, les capacités sont renforcées, les considérations relatives à la diversité biologique et la valeur de la diversité biologique sont intégrées, des politiques appropriées sont appliquées de manière efficace, et les processus décisionnels s'appuient sur des bases scientifiques solides et sur le principe de précaution.



PNUE



Convention sur la  
diversité biologique

[www.cbd.int/sp](http://www.cbd.int/sp)



## 20 objectifs découlant de cinq buts stratégiques

- But stratégique A** Aborder les causes sous-jacentes de l'appauprissement de la diversité biologique en intégrant la diversité biologique au gouvernement et à la société
- But stratégique B** Réduire les pressions directes exercées sur la diversité biologique et encourager l'utilisation durable
- But stratégique C** Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique
- But stratégique D** Améliorer les avantages pour tous de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes
- But stratégique E** Renforcer la mise en œuvre au moyen de la planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités

## Faits et chiffres

- ▶ Reconnaissant qu'il importe au plus haut point que les parties prenantes, à tous les niveaux, prennent des mesures d'urgence pour soutenir la biodiversité, les pays ont adopté le Plan stratégique pour la diversité biologique.
- ▶ Afin de soutenir les pays dans les efforts qu'ils déploient pour réaliser les objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique, le Secrétariat de la CDB organise, en collaboration avec plusieurs partenaires, une série d'ateliers de renforcement des capacités: [www.cbd.int/nbsap](http://www.cbd.int/nbsap)
- ▶ Les Parties sont convenues de développer des objectifs nationaux et régionaux et d'en rendre compte à la Conférence des Parties lors de sa onzième réunion (COP-11)
- ▶ Les Parties se sont engagées à réviser et/ou mettre à jour leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique à la lumière du nouveau plan stratégique et de les mettre en œuvre en tant qu'instruments de politique générale avant la douzième réunion de la Conférence des Parties

## Pour en savoir plus

Découvrez ce que fait votre pays pour appliquer la Convention en consultant son profil à l'adresse ▶ [www.cbd.int/countries](http://www.cbd.int/countries)

Stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique ▶ [www.cbd.int/nbsap](http://www.cbd.int/nbsap)

Rapports nationaux ▶ [www.cbd.int/reports](http://www.cbd.int/reports)

Mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique, y compris les objectifs d'Aichi ▶ [www.cbd.int/sp/implementation](http://www.cbd.int/sp/implementation)

## Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
[UNBiodiversity@cbd.int](mailto:UNBiodiversity@cbd.int)

[www.cbd.int/sp](http://www.cbd.int/sp)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB)

La Convention sur la diversité biologique demande à chacune des Parties d'élaborer une stratégie et un plan d'action national pour la biodiversité (SPANB) afin de garantir que les objectifs de la Convention sont poursuivis à tous les niveaux et dans tous les secteurs de chaque pays (article 6). La stratégie nationale pour la biodiversité reflète la vision d'un pays pour la diversité biologique ainsi que les mesures institutionnelles qu'il prendra afin d'atteindre les objectifs de la Convention, tandis que le plan d'action comprend les mesures concrètes à prendre afin de réaliser les objectifs de la stratégie. La stratégie devrait inclure des objectifs nationaux ambitieux, mais réalistes et mesurables, développés dans le cadre des objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique adoptés à la dixième réunion de la Conférence des Parties. Chaque Partie élabore une stratégie et un plan d'action national en fonction de sa situation et de ses capacités nationales.

Il est essentiel que tous les secteurs dont les activités ont un impact sur la biodiversité soient impliqués le plus tôt possible dans le processus des SPANB. C'est ce que l'on entend par « intégration » : toutes les parties prenantes de la biodiversité travaillent ensemble pour élaborer et mettre en œuvre les SPANB. La rationalisation vise aussi à intégrer les questions relatives à la diversité biologique dans la législation, les plans, les programmes et les politiques, tels que les plans de développement nationaux, les stratégies nationales de développement durable, les stratégies de réduction de la pauvreté, les stratégies visant à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement, les programmes nationaux de lutte contre la désertification, les stratégies nationales d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci, et les politiques pertinentes du secteur privé.

Les SPANB peuvent prendre la forme d'un document unique de planification de la biodiversité, mais ils peuvent également être conçus comme un « panier » regroupant par exemple des lois et procédures administratives, des programmes et projets de recherche scientifique, des activités de communication, d'éducation et de sensibilisation du public, des forums de dialogue interministériels et multipartites.

Les SPANB devraient constituer un processus vivant qui, en améliorant les informations et les connaissances scientifiques acquises grâce à la surveillance et à l'évaluation de chacune des phases de mise en œuvre, alimentent un processus permanent d'examen et d'amélioration.



Convention sur la  
diversité biologique

[www.cbd.int/nbsap](http://www.cbd.int/nbsap)



## Faits et chiffres

- ▶ Les plans d'action nationaux pour la biodiversité sont les instruments clés de l'application de la Convention
- ▶ À ce jour, 173 Parties ont élaboré des SPANB, et 40 de ces pays ont révisé leur stratégie
- ▶ La CdP 10 prie instamment les Parties de réviser et mettre à jour leur SPANB conformément au Plan stratégique révisé et actualisé pour la période 2011-2020, y compris les objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique
- ▶ Un nombre croissant de pays élaborent des stratégies et des plans d'action nationaux pour la biodiversité aux niveaux infranational et local
- ▶ La CdP 10 a décidé que les cinquièmes rapports nationaux doivent être centrés sur la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique ainsi que les progrès réalisés dans la poursuite des objectifs d'Aichi, et que ces rapports doivent être remis avant le 31 mars 2014

## Pour en savoir plus

Découvrez ce que fait votre pays pour appliquer la Convention en consultant sa stratégie et son plan d'action pour la biodiversité ainsi que ses rapports nationaux sur le menu déroulant du site ▶ [www.cbd.int/countries](http://www.cbd.int/countries)

Les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité ▶ [www.cbd.int/nbsap](http://www.cbd.int/nbsap)

Rapports nationaux ▶ [www.cbd.int/reports](http://www.cbd.int/reports)

### Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
UNBiodiversity@cbd.int

[www.cbd.int/nbsap](http://www.cbd.int/nbsap)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## Le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages découlant de leur utilisation

Le partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques est l'un des trois objectifs de la Convention sur la diversité biologique. À la dixième réunion de la Conférence des Parties, qui a eu lieu en octobre 2010 à Nagoya, au Japon, le *Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation* a été adopté. Il s'agit d'un nouvel accord international qui vise à assurer de manière juste et équitable le partage des avantages résultant de l'exploitation des ressources génétiques et contribuer ainsi à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique. Le Protocole de Nagoya donne suite aux dispositions de la Convention sur la diversité biologique en augmentant la sécurité juridique et la transparence, tant pour le fournisseur que pour l'utilisateur, et ce en créant des conditions d'accès aux ressources génétiques plus prévisibles et en garantissant le partage des avantages au moment où les ressources génétiques quittent la Partie contractante qui les fournit.

Qu'elles proviennent de végétaux, d'animaux ou de micro-organismes, les ressources génétiques sont utilisées à toutes sortes de fins allant de la recherche fondamentale au développement de produits. Dans certains cas, les connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques détenues par les communautés autochtones et locales fournissent aux chercheurs des renseignements précieux concernant les propriétés particulières et la valeur de ces ressources, ainsi que leur usage potentiel dans le développement de nouveaux médicaments ou de produits cosmétiques. Parmi les utilisateurs de ressources génétiques, on compte des institutions universitaires et de recherche ainsi que des sociétés privées opérant dans divers secteurs tels que la pharmaceutique, l'agriculture, l'horticulture, la cosmétique et la biotechnologie.

Lorsqu'une personne ou une institution cherche à accéder à des ressources génétiques dans un pays étranger, elle doit obtenir le consentement préalable donné en connaissance de cause par le pays dans lequel la ressource en question est située ; c'est là l'un des principes fondamentaux de l'accès et du partage des avantages. En outre, cette personne ou institution doit négocier et accepter des conditions d'accès à cette ressource et de son utilisation, y compris le partage des avantages découlant de son utilisation avec le fournisseur. Inversement, lorsqu'ils fournissent des ressources génétiques, les pays doivent prévoir des règles et procédures justes et non arbitraires d'accès à leurs ressources génétiques.



Convention sur la  
diversité biologique

[www.cbd.int/abs](http://www.cbd.int/abs)



## Faits et chiffres

Exemples d'utilisation des ressources génétiques :

- ▶ Développement de composés appelés calanolides, dérivés du latex d'un arbre du genre *Calophyllum* qui pousse dans la forêt pluviale malaisienne, comme traitement potentiel du VIH (type 1) et de certains types de cancer
- ▶ Utilisation de ressources phytogénétiques indigènes dans les programmes d'obtention et de culture de végétaux, comme par exemple la plante ornementale « Mona Lavender » qui est un hybride de deux plantes indigènes d'Afrique du Sud de l'espèce *Plectranthus* commercialisée en Europe, aux États-Unis et au Japon

Exemples de partage des avantages :

- ▶ Échanges dans le domaine de la recherche : un chercheur d'un pays fournisseur collabore avec le personnel de recherche du pays utilisateur

- ▶ Fourniture de matériel, amélioration de l'infrastructure et partage des technologies : l'utilisateur des ressources génétiques installe des laboratoires ou une usine de production pharmaceutique dans le pays fournisseur
- ▶ Paiement de redevances : les redevances générées par la commercialisation d'un produit développé à partir de ressources génétiques sont partagées par le fournisseur et l'utilisateur des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées
- ▶ Accès préférentiel du pays fournisseur à tout médicament dérivé des ressources génétiques et de connaissances traditionnelles associées : prix d'achat préférentiel des médicaments
- ▶ Copropriété des droits de propriété intellectuelle : l'utilisateur et le fournisseur de ressources génétiques demandent la copropriété des droits de propriété intellectuelle pour les produits brevetés dérivés des ressources génétiques exploitées

## Pour en savoir plus

Protocole de Nagoya sur l'APA ▶ [www.cbd.int/abs](http://www.cbd.int/abs)

Matériel de sensibilisation ▶ [www.cbd.int/abs/awareness-raising](http://www.cbd.int/abs/awareness-raising)

### Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
[UNBiodiversity@cbd.int](mailto:UNBiodiversity@cbd.int)

[www.cbd.int/abs](http://www.cbd.int/abs)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## Le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et son Protocole additionnel de Nagoya-Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation

Le Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques est un accord complémentaire de la Convention sur la diversité biologique, qui a pour objectif d'assurer une manipulation, un transport et une utilisation sans danger des organismes vivants modifiés (OVM) résultant de la biotechnologie moderne, qui peuvent avoir des effets défavorables sur la diversité biologique, compte tenu également des risques pour la santé humaine. Le Protocole établit des procédures visant à réglementer l'importation et l'exportation des OVM d'un pays à un autre.

Deux procédures principales sont établies, l'une pour les OVM destinés à être introduits intentionnellement dans l'environnement, connue sous le nom de procédure d'accord préalable en connaissance de cause, et l'autre pour les OVM destinés à être utilisés directement pour l'alimentation humaine ou animale, ou à être transformés.

En vertu de la procédure d'accord préalable en connaissance de cause, si un pays entend exporter un OVM destiné à être introduit intentionnellement dans l'environnement, il doit informer la Partie importatrice de son intention par écrit avant que la première exportation proposée n'ait lieu. La Partie importatrice doit accuser réception de la notification dans un délai de 90 jours et communiquer sa décision d'importer ou non l'OVM dans un délai de 270 jours. Les Parties doivent s'assurer que leurs décisions sont fondées sur une évaluation des risques que pourrait représenter l'OVM, qui doit être réalisée de manière scientifiquement fiable et transparente. Si un pays décide d'importer un OVM destiné à être introduit intentionnellement dans l'environnement, il doit communiquer cette décision, ainsi qu'un résumé de l'évaluation des risques que pourrait représenter l'OVM, au Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques.

En vertu de la procédure établie pour les OVM destinés à être utilisés directement pour l'alimentation humaine ou animale, ou à être transformés, les Parties qui décident d'approuver et de mettre ces OVM sur le marché doivent rendre leur décision publique, ainsi que toute information pertinente y compris les rapports d'évaluation des risques, en l'enregistrant dans le Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques.



Convention sur la  
diversité biologique

<http://bch.cbd.int/protocol>



Le Protocole exige également que les OVM dont le transport a été autorisé d'un pays à un autre soient manipulés, emballés et transportés dans des conditions sécuritaires. Les cargaisons doivent être accompagnées d'une documentation identifiant clairement les OVM, précisant les conditions nécessaires à leur manipulation, stockage, transport et utilisation sans danger, et fournissant des coordonnées au cas où des renseignements plus amples s'avéreraient nécessaires.

Le Protocole de Cartagena est renforcé par le Protocole additionnel de Nagoya-Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation. Ce protocole additionnel précise les mesures d'intervention à prendre en cas de dommage à la diversité biologique résultant d'OVM. L'autorité compétente d'une Partie au Protocole additionnel doit exiger que la personne chargée de l'OVM (l'opérateur) prenne les mesures d'intervention appropriées ou peut les prendre elle-même et recouvrer les frais encourus auprès de l'opérateur.

## Faits et chiffres

- ▶ Le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques a été adopté le 29 janvier 2000 et est entré en vigueur le 11 septembre 2003. À l'heure actuelle (mai 2011), 160 pays et l'Union européenne ont ratifié le Protocole ou y ont adhéré
- ▶ Le Protocole additionnel de Nagoya-Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation relatif au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques a été adopté le 15 octobre 2010 à Nagoya, au Japon. Il a été ouvert à la signature le 7 mars 2011
- ▶ La biotechnologie moderne comporte la modification du matériel génétique d'un organisme dans le but de développer ou d'améliorer une ou plusieurs des caractéristiques de cet organisme. Bien que cette technologie puisse offrir des avantages à l'humanité et contribuer au développement durable, il existe des préoccupations concernant les effets nuisibles que pourraient avoir les organismes vivants modifiés résultant de la biotechnologie sur la diversité biologique et la santé humaine

## Pour en savoir plus

Le Protocole additionnel de Nagoya-Kuala sur la responsabilité et la réparation relatif au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques

- ▶ [http://bch.cbd.int/protocol/NKL\\_Protocol.shtml](http://bch.cbd.int/protocol/NKL_Protocol.shtml)

Le Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques ▶ <http://bch.cbd.int>

Le Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique

- ▶ [http://bch.cbd.int/protocol/issues/cpb\\_stplan\\_txt.shtml](http://bch.cbd.int/protocol/issues/cpb_stplan_txt.shtml)

Bulletin du Protocole sur la prévention des risques

- ▶ [http://bch.cbd.int/protocol/cpb\\_newsletter.shtml](http://bch.cbd.int/protocol/cpb_newsletter.shtml)

Publications sur le Protocole de Cartagena

- ▶ [http://bch.cbd.int/protocol/cpb\\_publications.shtml](http://bch.cbd.int/protocol/cpb_publications.shtml)

Centre de ressources d'information sur la prévention des risques biotechnologiques

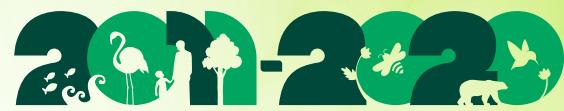
- ▶ <http://bch.cbd.int/database/resources>

## Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
UNBiodiversity@cbd.int

<http://bch.cbd.int/protocol>



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## Le Protocole additionnel de Nagoya-Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation

Le Protocole additionnel de Nagoya-Kuala Lumpur est un traité complémentaire du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, prévoyant des règles et procédures internationales en matière de responsabilité et réparation pour tout dommage causé à la diversité biologique résultant d'organismes vivants modifiés (OVM).

Le Protocole additionnel met l'accent sur les procédures et exigences administratives concernant les mesures d'intervention qui doivent être prises en cas de dommage causé à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique par des OVM, compte tenu également des risques pour la santé humaine.

Aux termes du Protocole additionnel, les Parties doivent prévoir, dans leur droit interne existant ou nouveau, des règles et procédures pour traiter les cas de dommage à la biodiversité. Elles doivent prévoir des mesures d'intervention en vue de prévenir ou atténuer le dommage, ou restaurer la diversité biologique. Les Parties doivent exiger que l'opérateur qui contrôle directement ou indirectement l'OVM en question prenne les mesures d'intervention appropriées en cas de dommage ou de probabilité suffisante de dommage.

Le Protocole additionnel de Nagoya-Kuala Lumpur :

- ▶ Permet aux Parties, grâce à sa souplesse, d'appliquer des lois existantes ou nouvelles, générales ou spécifiques relatives aux mesures d'intervention en cas de dommage
- ▶ Crée un milieu facilitant et augmentant la confiance dans le développement et l'application sans danger de la biotechnologie moderne
- ▶ Contribue à la prévention ou à l'atténuation du dommage en incitant les opérateurs à assurer la sécurité dans le développement ou la manipulation d'OVM



## Faits et chiffres

- ▶ Le Protocole additionnel de Nagoya—Kuala Lumpur :
  - ▶ a été adopté le 15 octobre 2010 par la cinquième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, qui a eu lieu à Nagoya, au Japon
  - ▶ a été ouvert à la signature au siège de l'ONU à New York le 7 mars 2011 et demeurera ouvert à la signature jusqu'au 6 mars 2012. Il entrera en vigueur 90 jours après avoir été ratifié par au moins 40 Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques
  - ▶ tient son nom de la ville de Nagoya, où il a été adopté, et de la ville de Kuala Lumpur où plusieurs sessions de négociation ont eu lieu. Il est le premier traité à donner une définition de la notion de « dommage » causé à la biodiversité
- ▶ En termes juridiques, la responsabilité est l'obligation d'une personne de réparer un dommage ou d'indemniser la victime d'un dommage résultant d'un acte ou autre situation qui lui est attribué
- ▶ Le principe 13 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement de 1992 appelle les États à élaborer une législation nationale concernant la responsabilité de la pollution et d'autres dommages à l'environnement et l'indemnisation de leurs victimes et de coopérer pour développer davantage le droit international concernant la responsabilité et l'indemnisation en cas d'effets néfastes causés à l'environnement
- ▶ Le Programme des Nations Unies pour l'environnement a élaboré des directives que les pays peuvent utiliser dans l'élaboration de leur législation interne sur la responsabilité, les mesures d'intervention et la réparation en cas de dommage causé par des activités dangereuses pour l'environnement

## Pour en savoir plus

Responsabilité et réparation, article 14.2 ▶ [www.cbd.int/liability](http://www.cbd.int/liability)

Le texte du Protocole additionnel ▶ [http://bch.cbd.int/protocol/NKL\\_text.shtml](http://bch.cbd.int/protocol/NKL_text.shtml)

La Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement ▶ [www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?documentID=78&articleID=1163](http://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?documentID=78&articleID=1163)

La Commission du droit international (CDI) ▶ [www.un.org/law/ilc](http://www.un.org/law/ilc), en particulier ses travaux sur la responsabilité de l'Etat et la responsabilité internationale pour les conséquences préjudiciables découlant d'activités qui ne sont pas interdites par le droit international

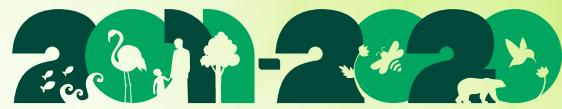
Projet de directives du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour l'élaboration d'une législation nationale sur la responsabilité, l'intervention et l'indemnisation en cas de dommages causés à l'environnement par des activités dangereuses  
▶ [www.unep.org/dec/Events/Intergovernmental\\_Meeting.asp](http://www.unep.org/dec/Events/Intergovernmental_Meeting.asp)

### Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
UNBiodiversity@cbd.int

<http://bch.cbd.int/protocol/supplementary>



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## La biodiversité agricole

La biodiversité constitue le fondement de l'agriculture. La biodiversité biologique inclut les écosystèmes, les plantes et les micro-organismes liés à l'alimentation et à l'agriculture. De nos jours, la plupart des espèces de cultures et de bétail domestiqué sont le fruit de milliers d'années d'intervention humaine sous forme d'élevage sélectif et autres pratiques agricoles.

La biodiversité agricole apporte les aliments et les matières premières nécessaires à la production de biens. De plus, chaque plante, chaque animal et chaque micro-organisme joue son rôle dans la régulation des services fournis par les écosystèmes tels que la conservation de l'eau, la décomposition des déchets et le recyclage des nutriments, la pollinisation, le contrôle des ravageurs et des maladies, la régulation du climat, le contrôle de l'érosion et la prévention des inondations, la séquestration du carbone, etc.

Alors que les pratiques agricoles modernes ont augmenté la production de nourriture, contribuant beaucoup à l'amélioration de la sécurité alimentaire et en réduisant la pauvreté, elles ont aussi considérablement endommagé la biodiversité, notamment à cause du changement d'affectation des terres ainsi que de la surexploitation, de l'intensification des systèmes de production agricoles, d'une utilisation excessive de produits chimiques et d'eau, de la charge en éléments nutritifs, de la pollution et de l'introduction d'espèces exotiques envahissantes. L'agriculture fait partie du paysage et doit être gérée judicieusement et de manière durable dans ce contexte.

Les savoirs traditionnels des agriculteurs sont essentiels à la pérennité de la biodiversité et à la garantie de la sécurité alimentaire mondiale. À l'heure actuelle, ces connaissances s'amenuisent, ce qui porte atteinte à l'importante contribution potentielle des agriculteurs.

L'agriculture est confrontée à de nombreux obstacles : elle doit répondre aux besoins d'une population sans cesse croissante tout en réduisant son empreinte sur les ressources de la terre et la diversité biologique. Bien que ces obstacles soient surmontables sur le plan technique, cela nécessite des changements de politique et d'approche. Il importe de forger des partenariats plus efficaces entre les agriculteurs, les consommateurs, les gouvernements et les autres parties prenantes, qui mettent à bon usage la contribution de la biodiversité à la réalisation de l'agriculture durable.



Convention sur la  
diversité biologique

[www.cbd.int/agro](http://www.cbd.int/agro)



## Faits et chiffres

- ▶ Près d'un quart de la population mondiale (1,3 milliard de personnes) travaille dans l'agriculture
- ▶ Plus de 826 millions de personnes sont sous-alimentées et ont besoin de 100 à 400 calories supplémentaires par jour
- ▶ 32 % des enfants en âge préscolaire dans le monde présentent une insuffisance pondérale
- ▶ L'agriculture est responsable de 44 % des émissions de méthane et d'environ 70 % des émissions d'oxydes nitreux
- ▶ L'agriculture compte pour 70% de l'eau utilisée par les humains à l'échelle mondiale et la limite de prélèvement d'eau a déjà été atteinte ou dépassée dans de nombreuses régions
- ▶ Le déboisement dans les régions tropicales et sous-tropicales, souvent causé par l'agriculture, peut entraîner une baisse des précipitations régionales et nuire à l'approvisionnement en eau pour l'agriculture
- ▶ 20 % des 6 500 espèces d'animaux domestiques sont menacées d'extinction
- ▶ Dans les années 1990, 20 % des émissions de CO2 étaient dues au changement d'affectation des terres, et en grande partie à la déforestation pour l'agriculture
- ▶ Il existe plus de 25 000 espèces d'abeilles, mais les populations sont en déclin. Un tiers des cultures mondiales doit être pollinisé pour produire des graines et des fruits.
- ▶ À l'échelle mondiale, le sol est en train de disparaître à un rythme de 13 à 18 fois plus rapide que sa formation

## Pour en savoir plus

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ▶ [www.fao.org/biodiversity](http://www.fao.org/biodiversity)

Service de gestion des terres et de la nutrition des plantes (FAO) ▶ [www.fao.org/nr/land/en](http://www.fao.org/nr/land/en)

Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture ▶ [www.fao.org/nr/cgrfa/en](http://www.fao.org/nr/cgrfa/en)

Bioversity International ▶ [www.bioversityinternational.org](http://www.bioversityinternational.org)

Centre mondial d'agroforesterie ▶ [www.worldagroforestry.org](http://www.worldagroforestry.org)

Ecoagriculture Partners ▶ [www.ecoagriculturepartners.org](http://www.ecoagriculturepartners.org)

The Global Crop Diversity Trust ▶ [www.croptrust.org](http://www.croptrust.org)

Centre international de recherche agricole dans les régions sèches (ICARDA) ▶ [www.icarda.org](http://www.icarda.org)

Institut international de recherche sur le bétail (ILRI) ▶ [www.ilri.org](http://www.ilri.org)

Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) ▶ [www.cgiar.org](http://www.cgiar.org)

Organismes vivants modifiés (OVM) ▶ [www.cbd.int/biosafety](http://www.cbd.int/biosafety)

Centre international de la pomme de terre (CIP) ▶ [www.cipotato.org](http://www.cipotato.org)

International Federation of Organic Agriculture Movements (IFOAM)

▶ [www.ifoam.org/partners/advocacy/Biodiversity\\_Campaign.html](http://www.ifoam.org/partners/advocacy/Biodiversity_Campaign.html)

## Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
UNBiodiversity@cbd.int

[www.cbd.int/agro](http://www.cbd.int/agro)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## Terres arides et subhumides

Les terres arides et subhumides couvrent environ 47 % de la surface terrestre du globe. Elles incluent les régions arides et semi-arides, les steppes, les savanes et les paysages méditerranéens. Ces environnements fragiles, qui abritent de nombreuses espèces endémiques, requièrent une attention prioritaire afin d'éviter une érosion irréversible de leur biodiversité.

La biodiversité des terres arides et subhumides est bien adaptée aux conditions difficiles caractérisées par des précipitations changeantes, entraînant des périodes de sécheresse et d'inondations et, dans bien des cas, des températures élevées. Les terres arides et subhumides sont à l'origine de nombreuses cultures vivrières dans le monde, comme le blé, l'orge et les olives. Cette biodiversité constitue la base de nombreux moyens de subsistance locaux et soutient un grand pourcentage de la production alimentaire mondiale.

Les principales pressions subies par la biodiversité des terres arides et subhumides sont la conversion des habitats (pour l'agriculture, le transport, le tourisme et l'industrie), ainsi que la mauvaise gestion des sols et de l'eau. Les changements climatiques ont eu un impact particulièrement fort sur les zones humides des terres arides, des steppes, des forêts méditerranéennes et des bordures de désert. Les espèces exotiques envahissantes ont un impact négatif sur la biodiversité indigène. La collecte excessive du bois de chauffage, la culture excessive des plantes, la chasse abusive d'espèces sauvages et des pratiques agricoles non durables ajoutent encore au problème.

La conservation et l'utilisation durable de la biodiversité des terres arides et subhumides sont essentielles au développement des moyens de subsistance et à la réduction de la pauvreté, la majorité des terres arides étant situées dans des pays en développement. En outre, vu le pourcentage élevé de peuples autochtones et de communautés locales responsables de la gestion des ressources de la biodiversité dans les terres arides et subhumides, ces zones offrent des possibilités importantes de participation des communautés à l'application de la Convention. Malheureusement, le lien entre la biodiversité et la lutte contre la pauvreté ne se reflète que rarement dans les programmes de développement et de lutte contre la pauvreté.

La Convention sur la diversité biologique dispose d'un programme de travail sur les terres arides et subhumides qui vise à compléter nos connaissances, à soutenir les meilleures pratiques de gestion et à promouvoir des partenariats entre les pays, les institutions et les autres conventions.



Convention sur la  
diversité biologique

[www.cbd.int/drylands](http://www.cbd.int/drylands)



## Faits et chiffres

- ▶ Les terres arides et subhumides abritent environ deux milliards de personnes (35 % de la population mondiale)
- ▶ Elles accueillent environ 44 % des systèmes cultivés de la planète
- ▶ 90 % des personnes habitant dans les régions arides et subhumides vivent dans des pays en développement
- ▶ 99 % de la superficie de six pays (Botswana, Burkina Faso, Irak, Kazakhstan, République de Moldova et Turkménistan) est constituée de terres arides et subhumides
- ▶ En raison des conditions difficiles (précipitations irrégulières, températures élevées, etc.), de nombreuses espèces ont développé des adaptations uniques :
  - ▶ Le crapaud du désert dort sous le sable pendant des mois en attendant le retour de la pluie
- ▶ Le républicain social de l'Afrique australe construit des nids communautaires pouvant peser jusqu'à une tonne pour se protéger au mieux des températures extrêmes
- ▶ Le gemsbok du désert du Kalahari peut survivre plusieurs semaines sans eau.
- ▶ Les terres arides et subhumides comprennent d'importantes régions présentant un endémisme extraordinaire, comme le bassin méditerranéen, qui abrite plus de 11 700 espèces végétales endémiques
- ▶ À ce jour, 2 311 espèces connues des terres arides et subhumides sont en danger ou menacées d'extinction

## Pour en savoir plus

Centre de développement des régions arides du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

▶ [www.undp.org/drylands](http://www.undp.org/drylands)

Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ▶ [www.unccd.int](http://www.unccd.int)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ▶ [www.fao.org](http://www.fao.org)

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

▶ [www.unesco.org](http://www.unesco.org)

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ▶ [www.unep.org](http://www.unep.org)

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

▶ <http://unfccc.int>

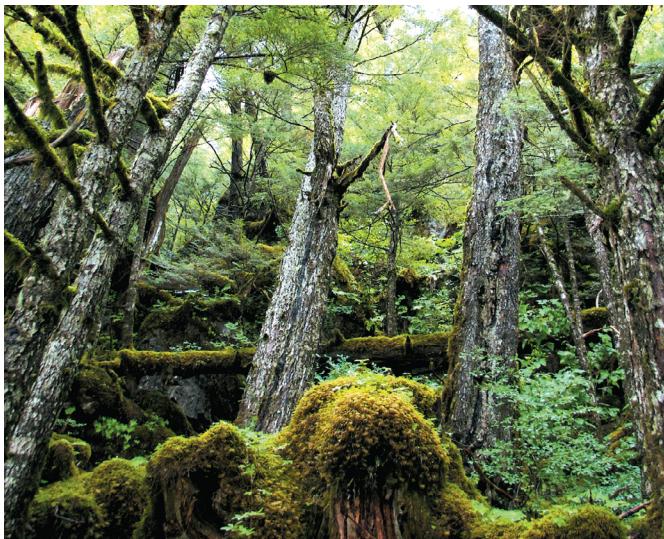
Centre mondial de surveillance pour la conservation (WCMC) ▶ [www.unep-wcmc.org](http://www.unep-wcmc.org)

## Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
UNBiodiversity@cbd.int

[www.cbd.int/drylands](http://www.cbd.int/drylands)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## Biodiversité des forêts

La biodiversité des forêts fait référence à toutes les formes de vie trouvées dans les forêts, y compris les arbres, les plantes, les champignons et les micro-organismes, et leur rôle dans la nature. La complexité et la diversité des formes de vies présentes dans les forêts offrent de nombreux services indispensables aux êtres humains.

Néanmoins, les hommes détruisent la biodiversité des forêts à un rythme alarmant. La transformation des forêts en terres agricoles, le surpâturage, la gestion non durable, l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, le développement d'infrastructures, l'exploitation minière et pétrolière, les feux déclenchés par l'homme, la pollution et les changements climatiques ont tous des impacts négatifs sur la biodiversité forestière. Cette perte et dégradation des forêts rend les paysages plus fragiles et diminue les services rendus par les forêts aux êtres humains.

On commence à réaliser que les forêts offrent bien plus que du bois. Les forêts offrent des opportunités de loisirs et contribuent à notre santé et à notre bien-être. Non seulement elles régulent les températures locales et protègent les réserves en eau potable, mais elles captent également le carbone et limitent les effets des changements climatiques. Les forêts jouent également un rôle économique, social et culturel important dans la vie de nombreuses personnes, notamment chez les communautés autochtones.

La médecine traditionnelle est souvent basée sur des produits naturels et des plantes trouvés dans les forêts. En détruisant les forêts, nous risquons de détruire un remède non découvert contre des maladies. Par conséquent, de nombreux pays commencent à restaurer les forêts, à les exploiter de manière plus durable, et à conserver les forêts primaires restantes, conformément au nouveau Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique.



## Faits et chiffres

- ▶ Les forêts boréales, tempérées et tropicales abritent la grande majorité des espèces terrestres de la planète
- ▶ Près de 80 % de la population des pays en développement ont recours à la médecine traditionnelle : près de la moitié de ces substances médicinales proviennent de plantes que l'on trouve essentiellement dans les forêts tropicales
- ▶ Les deux tiers des grandes villes des pays en développement dépendent des forêts voisines pour leur approvisionnement en eau potable
- ▶ Au cours des 8 000 dernières années, environ 45 % des forêts initialement présentes sur Terre ont disparu, la plupart ayant été rayées de la carte au cours du siècle dernier
- ▶ Environ 13 millions d'hectares de forêts du monde sont dévastés par le déboisement chaque année, soit une superficie équivalente à celle de la Grèce
- ▶ Les émissions dues à la déforestation peuvent contribuer jusqu'à 20 % des émissions mondiales annuelles de gaz à effet de serre
- ▶ Les forêts naturelles comptent parmi les meilleurs réservoirs de carbone. Les forêts de la planète contiennent plus de carbone que toute l'atmosphère
- ▶ Plus des trois quarts de l'eau douce accessible de la planète provient des bassins versants forestiers
- ▶ Plus de six millions d'hectares de forêts tropicales primaires qui sont particulièrement riches en biodiversité, disparaissent chaque année

## Pour en savoir plus

Série technique n° 41, 43 et 47 de la CDB ▶ [www.cbd.int/ts](http://www.cbd.int/ts)

Recueil scientifique du PNUE sur le changement ▶ [www.unep.org/compendium2009](http://www.unep.org/compendium2009)

Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) ▶ [www.un.org/esa/forests](http://www.un.org/esa/forests)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)  
Département des Forêts ▶ [www.fao.org/forestry](http://www.fao.org/forestry)

Centre international de recherche sur les forêts (CIFOR) ▶ [www.cifor.cgiar.org](http://www.cifor.cgiar.org)

Programme de collaboration sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (ONU-REDD) ▶ [www.un-redd.org](http://www.un-redd.org)

Processus de Montréal ▶ [www.rinya.maff.go.jp/mpci](http://www.rinya.maff.go.jp/mpci)

Forest Stewardship Council (FSC) ▶ [www.fsc.org](http://www.fsc.org)

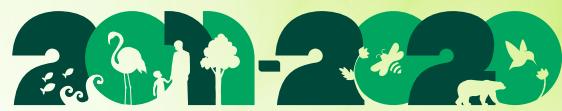
Programme Empreinte écologique du WWF ▶ <http://footprint.wwf.org.uk>

### Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
[UNBiodiversity@cbd.int](mailto:UNBiodiversity@cbd.int)

[www.cbd.int/forest](http://www.cbd.int/forest)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## La biodiversité des eaux intérieures

L'eau est à la base de toute vie sur Terre. L'eau douce est la ressource naturelle la plus importante de la planète. Les eaux intérieures incluent toutes sortes de nappes d'eau douce ou salée intérieures, ainsi que les eaux souterraines. Elles sont étroitement liées aux écosystèmes terrestres.

La biodiversité des écosystèmes d'eau douce décline plus rapidement que celle des autres biomes. Les pratiques non durables entraînent une perte d'habitat due à la construction, à la conversion des terres (essentiellement à l'agriculture) et à la pollution. L'utilisation non durable de l'eau et les espèces exotiques envahissantes ont également un impact négatif sur la biodiversité.

Les écosystèmes des eaux intérieures fournissent des services essentiels au développement humain et à la réduction de la pauvreté. Ces services comprennent notamment les aliments, les fibres, les médicaments, la régulation du climat, la limitation des inondations et des catastrophes naturelles, le recyclage des nutriments et la purification de l'eau potable. Ces écosystèmes sont également essentiels pour la production d'énergie, les transports, les loisirs, le tourisme et offrent un habitat aux animaux et aux plantes.

Ces services sont considérés comme acquis, pourtant ils peuvent être coûteux à remplacer. Par exemple, la construction et l'entretien de stations de traitement des eaux sont souvent plus coûteux que l'entretien de l'infrastructure d'un écosystème pour fournir de l'eau potable.

Les principaux effets des changements climatiques se feront ressentir à travers l'eau, ce qui rend les écosystèmes des eaux intérieures particulièrement importants dans ce contexte. Par exemple, une utilisation plus sage de l'infrastructure des écosystèmes d'eau douce peut nous aider à faire face à l'augmentation de la fréquence et de la gravité des inondations et des sécheresses.

Afin d'arrêter ou d'inverser le déclin de la biodiversité des eaux intérieures, nous devons sensibiliser le public à l'importance de ces écosystèmes. Il importe au plus haut point d'agir dès maintenant, en appliquant l'approche par écosystème à la gestion du sol et de l'eau.



Convention sur la  
diversité biologique

[www.cbd.int/waters](http://www.cbd.int/waters)



## Faits et chiffres

- ▶ Les systèmes aquatiques et terrestres sont étroitement liés et interdépendants
- ▶ Seulement 0,3 % de l'eau du globe est présente en tant qu'eau douce sur la surface de la terre
- ▶ Sur les 29 000 espèces de poisson connues, près de 30 % sont des espèces d'eau douce
- ▶ Les tourbières couvrent environ 3 à 4 % des terres de la planète, pourtant elles retiennent environ 25 à 30 % du carbone contenu dans les écosystèmes terrestres et renferment deux fois plus de carbone que les forêts de la planète
- ▶ Les zones humides telles que les mangroves et les plaines alluviales protègent les communautés humaines des catastrophes naturelles telles que les tsunamis et les inondations
- ▶ Le développement de l'aquaculture et l'introduction d'espèces exotiques envahissantes sont les principales causes de la disparition des mangroves
- ▶ L'agriculture consomme environ 70 % de l'eau puisée dans les rivières et constitue la principale cause de la disparition des zones humides dans le monde en raison du défrichement, de la conversion des terres, de l'irrigation et de l'utilisation de l'eau pour le développement de l'agriculture
- ▶ Environ 80% de la population mondiale vit dans des régions qui n'ont aucune sécurité d'approvisionnement en eau. On estime que les deux tiers de la population mondiale pourraient avoir des difficultés à trouver de l'eau d'ici 2025 et qu'un pourcentage semblable de la population manquera d'assainissement adéquat
- ▶ Près de la moitié des grandes villes du monde tirent une partie, sinon la totalité de leur eau potable de zones boisées protégées ou gérées durablement
- ▶ Deux millions de tonnes de déchets humains (effluents non traités) sont rejetés dans les cours d'eau chaque jour, ainsi que 70 % des déchets industriels non traités dans les pays en développement
- ▶ La disparition et la dégradation des habitats est la principale cause d'extinction des espèces d'eau douce

## Pour en savoir plus

La Convention de Ramsar sur les zones humides ▶ [www.ramsar.org](http://www.ramsar.org)

Décisions de la CdP relatives aux eaux intérieures ▶ [www.cbd.int/waters/decisions.shtml](http://www.cbd.int/waters/decisions.shtml)

### Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
[UNBiodiversity@cbd.int](mailto:UNBiodiversity@cbd.int)

[www.cbd.int/waters](http://www.cbd.int/waters)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## La biodiversité insulaire

Les 100 000 îles que l'on dénombre sur Terre sont des réservoirs de biodiversité exceptionnellement riches. Écologiquement fragiles et économiquement vulnérables, elles abritent certaines des formes de vie et certains des écosystèmes les plus exclusifs de la planète.

L'importance de ces écosystèmes devient encore plus grande si l'on considère que plus de 600 millions d'habitants dépendent de ces services fournis par les écosystèmes pour l'alimentation, l'eau, le logement, les médicaments et d'autres ressources naturelles nécessaires à leur vie quotidienne. Certains des récifs coralliens les plus spectaculaires se trouvent dans les îles environnantes. Une colonie corallienne saine contribue à réguler le dioxyde de carbone et offre un sanctuaire à de nombreuses espèces aquatiques.

Le programme de travail de la Convention sur la diversité biologique des îles vise à mettre fin à l'érosion de la biodiversité et, par là même, à améliorer le bien-être des communautés qui y vivent. Les gouvernements nationaux, les ONG et les organismes de développement ont établi une plate-forme coopérative appelée le Partenariat insulaire mondial (GLISPA) qui soutient des projets de conservation régionaux innovateurs tels que le « Micronesia Challenge » et les initiatives menées dans les Caraïbes et dans le Triangle du corail.

Le GLISPA est l'un des mécanismes destinés à aider les îles à conserver et à utiliser durablement les ressources naturelles qui aident les populations à y vivre. Il encourage également la collaboration entre les États insulaires et avec toutes les nations : les populations partagent des compétences, des connaissances et des technologies et combinent leurs efforts pour construire les bases communes qui permettront d'améliorer la situation.

Les écosystèmes insulaires sont visiblement déséquilibrés et les espèces sont menacées d'extinction, avec des effets négatifs évidents sur les êtres humains. Les principales causes d'extinction des espèces insulaires sont la destruction de leur habitat, les espèces exotiques envahissantes, le développement du tourisme, les changements climatiques, les catastrophes naturelles, la surexploitation, la pollution et les déchets.



## Faits et chiffres

- ▶ Les îles ne recouvrent qu'environ 3 % de la surface du globe, mais abritent néanmoins une quantité disproportionnée de biodiversité, et notamment d'espèces endémiques
- ▶ Un tiers des zones de conservation du monde sont des îles
- ▶ Sur les 724 extinctions d'espèces animales enregistrées au cours des 400 dernières années, environ la moitié étaient des espèces insulaires
- ▶ Au moins 90% des espèces d'oiseaux qui se sont éteintes au cours de cette période nichaient dans les îles
- ▶ 12 des 18 centres d'endémisme marin sont situés aux environs d'îles
- ▶ Sept des 10 principales zones de récifs coralliens entourent des îles
- ▶ De nombreuses espèces insulaires sont endémiques
- ▶ Plus de 90 % des espèces hawaïennes sont endémiques
- ▶ 50% des espèces de plantes, de mammifères, d'oiseaux, de reptiles et d'amphibiens de l'île Maurice sont endémiques
- ▶ Les Seychelles possèdent le plus grand nombre d'amphibiens endémiques du monde
- ▶ Cuba possède 18 espèces de mammifères endémiques, tandis que le Guatemala et le Honduras voisins n'en ont que trois chacun
- ▶ Madagascar possède plus de 8 000 espèces endémiques, le plus grand nombre d'espèces endémiques de l'Afrique sub-saharienne et s'est engagé à protéger 30% de son territoire d'ici 2020
- ▶ Les îles reflètent les impacts des changements climatiques et des espèces envahissantes bien avant qu'ils ne soient visibles sur les masses continentales plus grandes
- ▶ Les îles sont les plus endommagées par les changements climatiques sans y avoir contribué de manière significative
- ▶ Les petits États insulaires en développement comptent les taux d'appauvrissement de la biodiversité les plus alarmants

## Pour en savoir plus

Le Partenariat insulaire mondial (GLISPA) ▶ [www.cbd.int/island/glispa.shtml](http://www.cbd.int/island/glispa.shtml)

Les initiatives menées en Micronésie, aux Caraïbes et dans le Triangle du corail  
▶ [www.nature.org/initiatives/protectedareas/features/art24892.html](http://www.nature.org/initiatives/protectedareas/features/art24892.html)

Le site Internet du PNUE consacré aux îles ▶ <http://islands.unep.ch>

Réseau international d'action sur les récifs coralliens ▶ [www.icran.org/action-csi.html](http://www.icran.org/action-csi.html)

Palau Conservation Society ▶ [www.palau-pcs.org](http://www.palau-pcs.org)

Réseau des petits États insulaires en développement ▶ [www.sidsnet.org/1d.html](http://www.sidsnet.org/1d.html)

### Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
UNBiodiversity@cbd.int

[www.cbd.int/island](http://www.cbd.int/island)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## Biodiversité marine et côtière

Les océans occupent 70% de notre planète et constituent plus de 95% de la biosphère. Les habitats marins et côtiers couvrent toute une variété d'environnements – des milieux quasi terrestres comme les récifs coralliens, les forêts de mangrove, les herbiers marins, les estuaires, à ceux des grands fonds marins, tels que la haute mer, les évents hydrothermaux, les monts sous-marins et les sédiments meubles des fonds océaniques.

Plus qu'une source précieuse de nourriture et de diverses activités économiques, l'océan est l'un des plus grands réservoirs naturels de carbone. Il stocke 15 fois plus de CO<sub>2</sub> que la biosphère terrestre et les sols en plus de jouer un rôle important dans la modération du climat.

Les habitats de haute mer abritent entre 500 000 et 10 millions d'espèces. La vie en haute mer est essentielle à la vie sur Terre en raison de son rôle crucial dans les cycles biogéochimiques mondiaux, y compris la régénération des éléments nutritifs.

Cette extraordinaire richesse de la biodiversité et des services fournis par les écosystèmes n'est cependant pas infinie. Aujourd'hui, les activités humaines menacent considérablement les mers et le littoral à cause de la surpêche, de pratiques de pêche destructrices, de la pollution et de l'élimination des déchets, du ruissellement agricole, des espèces exotiques envahissantes et de la destruction des habitats. Les changements climatiques observés à l'échelle mondiale aggravent encore la situation en haussant le niveau de la mer, en augmentant la température de l'eau et en entraînant plus de tempêtes et de catastrophes naturelles. L'eau de mer s'acidifie du fait de la hausse des niveaux de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, avec des conséquences graves pour la biodiversité marine.

Les océans sont gravement sous-protégés, seulement 1% de la superficie des océans ayant été désignés comme aires protégées par rapport à près de 15% de la superficie des terres.

Les pays qui ont adopté la Convention sur la diversité biologique s'attaquent à différents défis liés à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique marine et côtière. En appliquant l'approche par écosystème et le principe de précaution, ils se concentrent sur une gestion intégrée des zones marines et côtières, sur la protection et la gestion accrue des zones d'importance écologique et biologique, sur la pêche et la mariculture durables.



## Faits et chiffres

- ▶ Les océans contiennent une grande diversité d'habitats et des paysages marins spectaculaires. Ils abritent 32 des 34 taxons de la planète, dont environ 13 sont exclusivement ou principalement marins
- ▶ Les ressources génétiques des océans et du littoral revêtent un grand intérêt commercial
- ▶ De récentes découvertes scientifiques ont mis en évidence que l'augmentation de la biodiversité peut améliorer le fonctionnement et l'efficacité des écosystèmes de haute mer
- ▶ La viabilité de notre biosphère est largement fondée sur les biens et services fournis par les écosystèmes de haute mer
- ▶ Les océans ont accumulé un quart à un tiers des émissions de CO<sub>2</sub> dues à la combustion des combustibles fossiles, au déboisement et à d'autres activités humaines depuis 1800
- ▶ Environ 80% des stocks mondiaux de poissons sur lesquels des données sont disponibles, sont pleinement exploités ou surexploités et nécessitent donc une gestion efficace et préventive
- ▶ Les pressions exercées sur la biodiversité côtière et marine vont continuer à augmenter, car 50 % de la population mondiale vivra le long des côtes en 2015, ce qui soumettra les ressources côtières à une pression insoutenable.

## Pour en savoir plus

- Atlas des océans des Nations Unies ▶ [www.oceansatlas.org](http://www.oceansatlas.org)
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ▶ [www.fao.org](http://www.fao.org)
- Commission océanographique intergouvernementale—Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO/IOC) ▶ [www.ioc-unesco.org](http://www.ioc-unesco.org)
- Organisation maritime internationale ▶ [www.imo.org](http://www.imo.org)
- Division des affaires maritimes et du droit de la mer de l'ONU  
▶ [www.un.org/Depts/los](http://www.un.org/Depts/los)
- Centre mondial de surveillance pour la conservation—Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-WCMC) ▶ [www.unep-wcmc.org](http://www.unep-wcmc.org)
- Recensement de la vie marine ▶ [www.coml.org](http://www.coml.org)
- Système d'information biogéographique sur les océans ▶ [www.iobis.org](http://www.iobis.org)
- Global Ocean Biodiversity Initiative (GOBI) ▶ [www.gobi.org](http://www.gobi.org)
- IW: LEARN (réseau d'échange d'apprentissage et d'échange d'expérience sur les eaux internationales (FEM) ▶ [www.iwlearn.net](http://www.iwlearn.net)
- Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI) ▶ [www.icriforum.org](http://www.icriforum.org)
- Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche (ICSF) ▶ [www.icsf.net](http://www.icsf.net)

### Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
UNBiodiversity@cbd.int

[www.cbd.int/marine](http://www.cbd.int/marine)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## La biodiversité des montagnes

Les montagnes englobent des paysages spectaculaires, une grande variété d'écosystèmes, une grande diversité d'espèces et différentes communautés humaines. Les principaux types de biome de la planète - des déserts les plus arides à la forêt tropicale en passant par les calottes glaciaires des régions polaires - naissent tous dans les montagnes. La quasi-totalité des régions importantes à la fois pour les plantes, les amphibiens et les oiseaux endémiques se situe dans les montagnes.

Les zones montagneuses ont été touchées par l'érosion de la biodiversité due aux activités humaines, et notamment au changement d'utilisation des terres. Les forêts montagneuses sont menacées par l'expansion de l'agriculture et des établissements humains, l'exploitation forestière pour le bois d'œuvre et le bois de chauffage et leur remplacement par des pâturages de haute montagne.

Les changements climatiques ont une incidence préjudiciable sur la biodiversité des montagnes, en réduisant la superficie des terres disponibles pour les organismes adaptés au froid. Un certain nombre d'espèces de plantes migrent assez rapidement vers des altitudes plus élevées, peut-être à cause des changements climatiques, ce qui, à court terme, va augmenter le nombre d'espèces présentes en altitude et, à long terme, va faire disparaître des espèces rares ou adaptées au froid.

Le programme de travail sur la diversité biologique des montagnes adopté par la Convention prévoit un ensemble de mesures portant sur les caractéristiques et les problèmes propres aux écosystèmes montagneux. Il vise à conserver la biodiversité des montagnes, à préserver les produits et services des écosystèmes montagneux et à contribuer à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi qu'à améliorer la capacité des institutions et des organisations de promouvoir la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.



Convention sur la  
diversité biologique

[www.cbd.int/mountain](http://www.cbd.int/mountain)



## Faits et chiffres

- ▶ Surnommés les « châteaux d'eau du monde », les écosystèmes montagneux couvrent environ 27 % des terres émergées de la planète, offrent des moyens de subsistance directs à 22 % de la population mondiale et assurent les besoins en eau douce de plus de la moitié de l'humanité
- ▶ Les montagnes abritent près d'un quart de la biodiversité terrestre mondiale et incluent près de la moitié des zones de grande diversité biologique du monde
- ▶ Sur les 20 espèces végétales qui assurent 80 % de l'alimentation mondiale, six (maïs, pommes de terre, orge, sorgho, tomates et pommes) sont originaires des montagnes
- ▶ Les forêts ombrophiles tropicales, qui abritent les parents sauvages et les sources de diversité génétique des cultures de base comme les haricots, les pommes de terre et le café, sont les plus fragiles et les plus décimées des forêts montagneuses
- ▶ Une grande partie des mammifères domestiques (moutons, chèvres, yaks domestiques, lamas et alpagas) est originaire des régions montagneuses
- ▶ La diversité génétique tend à être plus élevée dans les montagnes en raison de la diversité culturelle et des variations extrêmes des conditions environnementales locales qu'elles présentent
- ▶ Les montagnes sont souvent des sanctuaires pour les plantes et animaux disparus depuis longtemps des plaines davantage transformées. Par exemple, les derniers gorilles de montagne survivent sur les volcans du Rwanda et l'Ouganda
- ▶ Les montagnes sont vulnérables à de nombreuses menaces naturelles et anthropiques, notamment les risques sismiques, les incendies, la modification de leur couverture végétale et l'intensification de l'agriculture, le développement des infrastructures et les conflits armés

## Pour en savoir plus

Chapitre 13 d'Action 21 sur la mise en valeur durable des montagnes

▶ <http://earthwatch.unep.ch/agenda21/13.php>

Réseau mondial d'évaluation de la biodiversité des montagnes ▶ <http://gmba.unibas.ch>

Partenariat de la montagne ▶ [www.mountainpartnership.org](http://www.mountainpartnership.org)

Forum de la montagne ▶ [www.mtnforum.org](http://www.mtnforum.org)

Initiative de recherche sur la montagne ▶ <http://mri.scnatweb.ch>

Centre mondial de surveillance pour la conservation du PNUE ▶ [www.unep-wcmc.org](http://www.unep-wcmc.org)

### Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
UNBiodiversity@cbd.int

[www.cbd.int/mountain](http://www.cbd.int/mountain)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## Services fournis par les écosystèmes

Le principal cadre permettant d'exprimer l'utilité de la biodiversité repose sur le concept de services écosystémiques. Ces services illustrent d'une part le lien entre les interactions des espèces entre elles et avec leur environnement physique et d'autre part, ils sous-tendent le bien-être des populations en termes de santé, nutrition et sécurité.

L'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire, publiée en 2005, a divisé les services fournis par les écosystèmes en quatre catégories :

- ▶ Les **services d'approvisionnement**, c'est-à-dire la fourniture de produits ayant un bénéfice direct pour les populations, et souvent une valeur monétaire précise, comme le bois provenant des forêts, les plantes médicinales, les poissons provenant des océans, des rivières et des lacs ;
- ▶ Les **services de contrôle**, c'est-à-dire l'ensemble des fonctions exercées par les écosystèmes qui revêtent souvent une grande valeur, mais ne se sont généralement pas vus attribuer une valeur monétaire sur les marchés classiques. Ils incluent la régulation du climat grâce au stockage du carbone et au contrôle des précipitations locales, à l'élimination des polluants par filtrage de l'air et de l'eau et à la protection contre les catastrophes naturelles (glissements de terrain, tempêtes côtières, etc.) ;
- ▶ Les **services culturels**, qui n'apportent pas de bénéfices matériels directs, mais qui contribuent plus largement aux besoins et aux désirs de la société et, par conséquent, à la volonté des gens de contribuer financièrement à la conservation. Ils incluent la valeur spirituelle attachée à des écosystèmes particuliers tels que les bois sacrés, ainsi que la beauté esthétique des paysages ou du littoral qui attire les touristes ;
- ▶ Les **services de soutien**, qui ne profitent pas directement aux populations, mais qui sont essentiels au bon fonctionnement des écosystèmes et sont, par conséquent, indirectement responsables des autres services. Ils incluent, par exemple, la formation des sols et les processus de croissance des plantes.

La biodiversité n'est pas considérée comme un service en soi, mais plutôt comme une condition préalable qui sous-tend chacun d'entre eux. La relation précise entre la diversité et la capacité d'un écosystème de fournir des services est complexe et constitue un domaine que la science est encore en train d'explorer.



## Faits et chiffres

- ▶ Les services fournis par les écosystèmes :
  - ▶ modèrent les événements météorologiques extrêmes et leurs impacts (sécheresses, inondations, etc.)
  - ▶ limitent les effets du changement climatique
  - ▶ absorbent et stockent le CO<sub>2</sub>
  - ▶ protègent les voies d'eau et le littoral de l'érosion
  - ▶ régulent les organismes pathogènes
  - ▶ fournissent des ingrédients pour les produits pharmaceutiques, biochimiques et industriels
  - ▶ sont une source d'énergie et un combustible pour la biomasse
  - ▶ décomposent les déchets et détoxifient la pollution
  - ▶ génèrent, maintiennent et renouvellent la fertilité des sols (recyclage des nutriments)
  - ▶ pollinisent les cultures et les plantes et dispersent les semences
  - ▶ contrôlent les ravageurs et les maladies qui affectent l'agriculture
  - ▶ produisent de la nourriture (céréales, aliments sauvages et épices, produits de la mer, etc.)
  - ▶ produisent du bois et du textile
  - ▶ produisent de l'oxygène et purifient l'air et l'eau
  - ▶ apportent une inspiration culturelle, intellectuelle, artistique et spirituelle
  - ▶ offrent des loisirs (écotourisme, par exemple)
  - ▶ détiennent les réponses aux questions scientifiques
  - ▶ renferment des remèdes contre les maladies
- ▶ La conservation des forêts évite des émissions de gaz à effet de serre équivalant à 3,7 billions de \$US
- ▶ L'écotourisme est le secteur dont l'expansion est la plus rapide dans l'industrie du tourisme, avec une augmentation annuelle estimative de dépenses mondiale de 20% (TIES 2006)
- ▶ L'apiculture produit un revenu annuel de 213 millions de \$US en Suisse en assurant la production agricole par la pollinisation, soit cinq fois la valeur de la production de miel à elle seule
- ▶ Si l'on maintient le statu quo et que le déclin des services fournis par les écosystèmes se poursuit, le coût de la compensation de la perte de ces services (le coût de l'inaction) sur une période de 50 ans s'élèvera à 2,0 à 4,5 billions de \$US

## Pour en savoir plus

Perspectives mondiales de la diversité biologique 2 ▶ [www.cbd.int/gbo2](http://www.cbd.int/gbo2)

Perspectives mondiales de la diversité biologique 3 ▶ [www.cbd.int/gbo3](http://www.cbd.int/gbo3)

L'économie des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB) ▶ [www.teebweb.org](http://www.teebweb.org)

Services fournis par les écosystèmes

▶ [www.greenfacts.org/fr/glossaire/pqrs/services-ecosystemes.htm](http://www.greenfacts.org/fr/glossaire/pqrs/services-ecosystemes.htm)

World Resources Institute ▶ [www.wri.org](http://www.wri.org)

Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire ▶ [www.millenniumassessment.org/en/index.aspx](http://www.millenniumassessment.org/en/index.aspx)

Evaluation des écosystèmes pour le Millénaire, Les écosystèmes et le bien-être humain (synthèse) ▶ [www.millenniumassessment.org/documents/document.356.aspx.pdf](http://www.millenniumassessment.org/documents/document.356.aspx.pdf)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

## Vivre en harmonie avec la nature

### La diversité biologique pour le développement et l'éradication de la pauvreté

La diversité biologique soutient la société et l'économie mondiale. Les mécanismes financiers complexes masquent le fait que tous les systèmes humains sont des sous-systèmes du vaste écosystème terrestre.

L'omission continue de reconnaître l'immense valeur de la diversité biologique est en train de nous pousser à toute vitesse vers le point de non-retour où plusieurs écosystèmes terrestres se retrouveront dans un état sans précédent qui remettra sérieusement en question leur capacité de subvenir aux besoins des générations d'aujourd'hui et de demain. Le problème est grave, car la diversité biologique joue également un rôle dans la protection contre les changements mondiaux et les stratégies de gestion des risques.

Les stratégies de développement, les politiques sectorielles et intersectorielles et les procédés budgétaires actuels ne tiennent pas compte du renversement de l'appauprissement de la diversité biologique et de la détérioration des services écosystémiques. Les mesures prises (et non prises) au cours des deux prochaines décennies détermineront si les conditions environnementales relativement stables dont dépend la civilisation se maintiendront au-delà du siècle en cours.

Les 193 Parties à la Convention sur la diversité biologique affirment sans équivoque que la diversité biologique doit être reconnue en tant que fondement de la productivité économique, de la prospérité et du développement durable, et qu'elle doit faire l'objet de réglementations économiques et d'une gouvernance nouvelles et originales.

Les principaux indicateurs macroéconomiques doivent rendre compte des coûts et des conséquences de la dégradation de la diversité biologique. Les services fournis par les écosystèmes doivent être intégrés aux mécanismes comptables nationaux afin de mettre en évidence leur contribution à l'économie.

Les pauvres, qui dépendent de façon disproportionnée de la diversité biologique pour assurer leur subsistance, sont les premiers à souffrir de la dégradation, et ils en souffrent énormément. La reconnaissance du lien entre les services fournis par les écosystèmes et le destin des pauvres suggère que la diversité biologique doit être une priorité des efforts nationaux et internationaux pour lutter contre la pauvreté.



Convention sur la  
diversité biologique

[www.cbd.int/development](http://www.cbd.int/development)



La pauvreté n'est pas uniquement le résultat d'un faible revenu, mais aussi une expression d'une dépossession des éléments fondamentaux du bien-être. Les populations les plus pauvres sont celles qui dépendent le plus des services fournis par les écosystèmes pour se nourrir, se vêtir, se soigner, et comme source de carburant, d'abri, de revenu et d'autres besoins essentiels. Le droit des pauvres à l'accès aux services fournis par les écosystèmes, aux ressources naturelles renouvelables, aux terres et à la mer doit être protégé. La gratuité et l'accessibilité des services fournis par les écosystèmes les rendent essentiels et irremplaçables. Le pouvoir qu'ils exercent dans la gestion de la diversité biologique est une mesure d'encouragement positive et offre un moyen de contrer l'appauvrissement de la diversité biologique et de lutter contre la pauvreté.

## Faits et chiffres

- ▶ Si rien ne change, c'est-à-dire si la surexploitation se maintient et le déclin des services fournis par les écosystèmes se poursuit, les coûts de compensation des services fournis par les écosystèmes perdus (le coût de l'inaction) atteindront de 2,0 à 4,5 billions \$US par année sur 50 ans
- ▶ Les pêches produisent des résultats inférieurs aux attentes de l'ordre de 50 milliards \$US par année à l'échelle mondiale
- ▶ Les services fournis par les écosystèmes et les autres denrées non marchandes représentent de 47 pour cent (Inde) à 89 pour cent (Brésil) du soi-disant PIB (produit intérieur brut) des pauvres
- ▶ 3 milliards de personnes dépendent de la diversité biologique marine et côtière, tandis que 1,6 milliard dépendent des forêts et des produits forestiers non ligneux pour leur subsistance
- ▶ La dégradation des habitats, et l'appauvrissement de la diversité biologique qui s'ensuit, menacent la subsistance de plus d'un milliard d'habitants des terres arides et subhumides
- ▶ En 2010, environ 45 pour cent des chefs de file commerciaux en Afrique, 53 pour cent en Amérique latine, 34 pour cent en Asie-Pacifique et 18 pour cent en Europe de l'Ouest, étaient d'avis que l'appauvrissement de la diversité biologique menaçait la croissance économique

## Pour en savoir plus

Objectifs du Millénaire pour le développement ▶ [www.un.org/millenniumgoals](http://www.un.org/millenniumgoals)

Initiative pauvreté-environnement des Nations Unies ▶ [www.unpei.org](http://www.unpei.org)

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ▶ [www.undp.org/biodiversity](http://www.undp.org/biodiversity)

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et objectif du Millénaire pour le développement 7 ▶ [www.unep.org/MDGs](http://www.unep.org/MDGs)

Institut international pour l'environnement et le développement (IIED)  
▶ [www.iied.org/tags/biodiversity](http://www.iied.org/tags/biodiversity)

Poverty Environment Partnership ▶ [www.povertyenvironment.net](http://www.povertyenvironment.net)

Tribune pour les praticiens travaillant à la gestion des écosystèmes et l'atténuation de la pauvreté  
▶ [www.natureandpoverty.net](http://www.natureandpoverty.net)

Économie des écosystèmes et de la biodiversité ▶ [www.teebweb.org](http://www.teebweb.org)

## Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
UNBiodiversity@cbd.int

[www.cbd.int/development](http://www.cbd.int/development)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## La diversité biologique et les entreprises

Toutes les entreprises comptent sur la diversité biologique et les services écosystémiques, et ont des effets sur ceux-ci, indépendamment de leur taille, de l'endroit où elles se situent et de leur secteur d'activités. Malgré les conséquences directes et indirectes qu'elles peuvent avoir sur la diversité biologique, elles possèdent néanmoins des connaissances pertinentes, des habiletés de gestion et des ressources techniques pouvant s'appliquer à la diversité biologique.

De nos jours, les entreprises s'exposent à un examen plus minutieux du public des conséquences de leurs activités sur la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes. La sensibilisation accrue du public exerce des pressions sur les entreprises afin qu'elles réduisent leur empreinte environnementale.

La valeur de la diversité biologique est plus largement reconnue et les entreprises pourraient être invitées à payer la note de la dégradation des services. Par contre, les entreprises aussi peuvent profiter des nouvelles occasions qu'offrent les marchés liés à la diversité biologique.

La Convention sur la diversité biologique encourage les sociétés qui courent des risques importants ou pouvant potentiellement profiter des services fournis par les écosystèmes à mieux les comprendre et à mieux les gérer, et à réduire leur empreinte sur la diversité biologique et les écosystèmes.

Une référence directe est faite aux entreprises dans le texte de la Convention (articles 10 et 16), dans plusieurs décisions de la Conférence des Parties et dans le Plan stratégique de la Convention. Plusieurs programmes de travail de la Convention s'appliquent directement aux entreprises.



## Faits et chiffres

- ▶ Les Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies révèlent que les 3 000 premières sociétés mondiales sont responsables d'effets externes environnementaux évalués à au moins 2,2 billions \$US par année
- ▶ L'enquête-baromètre de la diversité biologique de l'Union for Ethical BioTrade (2011) révèle qu'une forte proportion des consommateurs (84 p. cent) est prête à cesser d'acheter les produits des entreprises qui ne se soucient pas des pratiques d'approvisionnement éthiques en matière de diversité biologique
- ▶ Une enquête McKinsey révèle que 59 pour cent des cadres supérieurs d'entreprise estiment que la diversité biologique représente une occasion plutôt qu'un risque pour leur entreprise
- ▶ L'Économie des écosystèmes et de la biodiversité pour les entreprises met en évidence plusieurs exemples de la valeur monétaire de la diversité biologique
- ▶ Les insectes pollinisateurs, entre autres, fourniraient des services évalués à 189 milliards \$US par année à l'agriculture mondiale en augmentant son rendement et en offrant d'autres avantages
- ▶ Les ventes mondiales d'aliments et de boissons biologiques ont atteint 46 millions \$US en 2007, soit trois fois plus qu'en 1998
- ▶ Les ventes de produits forestiers certifiés « durables » ont quadruplé de 2005 à 2007

## Pour en savoir plus

Infolettre d'affaires 2010 ▶ [www.cbd.int/business/newsletter.shtml](http://www.cbd.int/business/newsletter.shtml)

Charte de Djakarta sur les affaires et la diversité biologique

▶ [www.cbd.int/doc/business/jakarta-charter-business-en.pdf](http://www.cbd.int/doc/business/jakarta-charter-business-en.pdf)

Canadian Business and Biodiversity Council ▶ [www.businessbiodiversity.ca](http://www.businessbiodiversity.ca)

European platform on Business and Biodiversity

▶ [www.business-and-biodiversity.de/en/homepage.html](http://www.business-and-biodiversity.de/en/homepage.html)

### Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
UNBiodiversity@cbd.int

[www.cbd.int/business](http://www.cbd.int/business)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## Changements climatiques

Les niveaux de gaz à effet de serre dans l'atmosphère sont en augmentation rapide, ce qui entraîne un réchauffement de la surface de la planète et une dégradation de l'atmosphère. L'élévation des températures induit des changements climatiques produisant des effets tels que l'élévation du niveau des mers, une modification des modèles de précipitations pouvant provoquer des inondations et des sécheresses et la propagation de maladies à vecteur telles que le paludisme. Certaines régions peuvent tirer profit des changements observés sur le climat. D'autres, dont plusieurs régions dans les pays les moins avancés, les petits États insulaires en voie de développement et les régions polaires, peuvent en souffrir énormément.

Les preuves scientifiques indiquant que les changements climatiques affectent la biodiversité sont nombreuses. Selon l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire, les changements climatiques pourraient devenir la principale cause directe d'érosion de la diversité biologique d'ici la fin du siècle. Ils forcent déjà la diversité biologique à s'adapter en modifiant ses habitats et ses cycles de vie et en développant de nouvelles caractéristiques physiques. Ces changements affecteront à leur tour les services écosystémiques vitaux pour tous les êtres humains, tels que la purification de l'air et de l'eau, la pollinisation et la production de nourriture, la décomposition et le recyclage des nutriments, la séquestration du carbone.

La diversité biologique peut également contribuer à réduire les effets des changements climatiques. La conservation des habitats, par exemple, peut réduire les quantités de gaz à effet de serre émises dans l'atmosphère. En outre, la conservation d'écosystèmes sains peut réduire les conséquences désastreuses des changements climatiques, comme les inondations et les tempêtes, tandis que les ressources génétiques peuvent aider les populations à s'adapter à l'augmentation des maladies des vivrières.

Si nous agissons maintenant pour réduire les émissions et mettre en œuvre des approches fondées sur les écosystèmes afin de faciliter l'adaptation, nous pouvons lutter contre le risque d'extinction d'espèces et limiter les dommages causés sur les écosystèmes. Nous pouvons préserver l'intégrité des habitats et réduire les menaces qui pèsent contre la diversité biologique, notamment pour les milieux les plus sensibles aux changements climatiques, mieux comprendre la relation entre les changements climatiques et la diversité biologique et voir la biodiversité comme une solution aux changements climatiques.



PNUE



Convention sur la  
diversité biologique

[www.cbd.int/climate](http://www.cbd.int/climate)



## Faits et chiffres

- ▶ Les gaz à effet de serre agissent comme le toit vitré d'une serre en emprisonnant la chaleur et en réchauffant la planète. Les principaux gaz à effet de serre sont la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone, l'ozone troposphérique et le méthane.
- ▶ Les activités humaines, comme la combustion des combustibles fossiles et la gestion non durable des terres, ajoutent aux émissions naturelles de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.
- ▶ La déforestation est responsable d'environ 20 pour cent des émissions de dioxyde de carbone générées par l'homme.
- ▶ La température mondiale moyenne a augmenté d'environ 0,76 °C entre 1850 et 2005. Une augmentation supplémentaire de 1,4 à 5,8 °C est prévue d'ici 2100.
- ▶ Le niveau moyen mondial de la mer a augmenté de 12 à 22 cm au cours du dernier siècle.
- ▶ L'on estime que chaque degré d'augmentation de la température vient menacer un 10 pour cent de plus d'espèces vivantes.
- ▶ La conservation des habitats réduit les quantités de gaz à effet de serre libérées dans l'atmosphère et aide les communautés à s'adapter aux changements climatiques.

## Pour en savoir plus

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (IPCC) ▶ [www.ipcc.ch](http://www.ipcc.ch)

Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC)

▶ <http://unfccc.int>

Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) ▶ [www.unccd.int](http://www.unccd.int)

Convention de Ramsar sur les zones humides ▶ [www.ramsar.org](http://www.ramsar.org)

La Banque mondiale ▶ [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org)

Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) ▶ [www.iucn.org](http://www.iucn.org)

L'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (MA) ▶ [www.millenniumassessment.org](http://www.millenniumassessment.org)

Rapport du deuxième Groupe spécial d'experts techniques (AHTEG) sur la biodiversité et les changements climatiques ▶ [www.cbd.int/doc/publications/cbd-ts-41-en.pdf](http://www.cbd.int/doc/publications/cbd-ts-41-en.pdf)

Base de données des approches fondées sur les écosystèmes pour l'adaptation

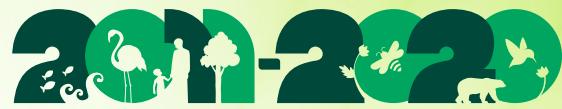
▶ <http://adaptation.cbd.int>

## Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
[UNBiodiversity@cbd.int](mailto:UNBiodiversity@cbd.int)

[www.cbd.int/climate](http://www.cbd.int/climate)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## Communication, éducation et sensibilisation du public (CESP)

Les gens s'intéressent à la diversité biologique. Les zoos, les aquariums, les jardins botaniques et la nature sont très populaires. Pourtant, au-delà de la connaissance de quelques espèces charismatiques, le grand public ne connaît pas le rôle essentiel joué par la biodiversité comme source d'éléments essentiels à notre survie et à notre bien-être, ce qui se traduit par un manque d'implication du public dans les mesures et les politiques pour un lien plus durable entre l'être humain et la diversité biologique de la planète.

Le programme de la Convention sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public (CESP) aide à créer les outils nécessaires pour répondre aux questions relatives à la diversité biologique et au développement durable, sensibiliser le public et intégrer la diversité biologique dans les systèmes éducatifs du monde entier.

La CESP encourage et soutient la collaboration avec les gouvernements, la société civile et d'autres décideurs, au développement de programmes de sensibilisation du public à la diversité biologique et sa contribution au bien-être humain.

La CESP jouera un rôle important au cours de la Décennie de la diversité biologique des Nations Unies (2011-2020) afin de sensibiliser toutes les parties prenantes dont les actions ont des conséquences sur la diversité biologique de notre planète.

La Journée internationale de la diversité biologique, organisée tous les 22 mai autour de thèmes spécifiques, offre aux pays et aux individus une excellente occasion de célébrer la diversité biologique.

La *Vague verte* est une campagne mondiale permanente qui utilise les médias sociaux et l'Internet pour rapprocher les enfants et les jeunes et les sensibiliser à la diversité biologique.



Convention sur la  
diversité biologique

[www.cbd.int/cepa](http://www.cbd.int/cepa)



## Faits et chiffres

- ▶ La plupart des citoyens de l'Union européenne ont déjà entendu l'expression diversité biologique, mais 35 pour cent seulement ont dit savoir ce qu'elle signifie
- ▶ Une étude menée au Royaume-Uni auprès de 1 500 enfants de 5 à 10 ans et 1 500 parents et ayant pour but d'analyser les connaissances des enfants sur la nature a conclu :
  - ▶ Quatre enfants sur dix ne savent pas différencier une abeille d'une guêpe
  - ▶ Près des deux tiers éprouvent de la difficulté à distinguer un crapaud d'une grenouille
  - ▶ 13 pour cent des enfants ne savaient pas reconnaître une tulipe et un sur dix pensait qu'il s'agissait d'une marguerite ou d'une rose
  - ▶ Près de 70 pour cent des parents craignent que leurs enfants ne possèdent pas suffisamment de connaissances sur la nature, la vie sauvage et l'environnement
- ▶ Le grand public a tendance à considérer que l'appauvrissement de la diversité biologique est un concept centré sur les espèces
- ▶ Un tiers des répondants sont surtout motivés par les données alarmantes sur les espèces menacées d'extinction et la destruction des écosystèmes. Pourtant, les appels invitant les gens à agir sans tarder et à faire plus se révèlent les moins utiles (enquête-baromètre de la diversité biologique de 2011). De nombreuses personnes sont prêtes à faire des efforts personnels pour protéger la diversité biologique, mais elles ne savent pas comment s'y prendre
- ▶ La déforestation se poursuit : six millions d'hectares de forêts ont été détruits chaque année depuis l'an 2000
- ▶ L'abondance moyenne des espèces décline : 40 pour cent de perte entre 1970 et 2000
- ▶ La consommation non durable se poursuit et la demande en ressources dans le monde est supérieure d'environ 20 pour cent à la capacité biologique de la Terre
- ▶ Les populations de grands poissons ont diminué de 66 pour cent dans l'Atlantique Nord depuis les 50 dernières années à cause de la surpêche

## Pour en savoir plus

Guide pratique de la CESP ▶ [www.cbd.int/cepa/toolkit/2008/doc/CBD-Toolkit-Complete.pdf](http://www.cbd.int/cepa/toolkit/2008/doc/CBD-Toolkit-Complete.pdf)

Année internationale de la biodiversité ▶ [www.cbd.int/iyb](http://www.cbd.int/iyb)

Journée internationale de la diversité biologique ▶ [www.cbd.int/idb](http://www.cbd.int/idb)

La Vague verte ▶ <http://greenwave.cbd.int/en/ahome>

Planter pour la planète : campagne pour un milliard d'arbres ▶ [www.unep.org/billiontreecampaign](http://www.unep.org/billiontreecampaign)

Enfants et jeunes ▶ [www.cbd.int/education/biodiv-edu/youth](http://www.cbd.int/education/biodiv-edu/youth)

Le coin des enseignants ▶ [www.cbd.int/education/biodiv-edu/teachers-corne](http://www.cbd.int/education/biodiv-edu/teachers-corne)

Éducation des indigènes ▶ [www.cbd.int/education/biodiv-edu/indigenous](http://www.cbd.int/education/biodiv-edu/indigenous)

Article 13 de la Convention sur la diversité biologique ▶ [www.cbd.int/convention/articles.shtml?a=cbd-13](http://www.cbd.int/convention/articles.shtml?a=cbd-13)

Commission sur l'éducation et la communication de l'IUCN ▶ [www.iucn.org/cec](http://www.iucn.org/cec)

UNESCO ▶ [www.unesco.org/mab/biodiv/biodivEducation.shtml](http://www.unesco.org/mab/biodiv/biodivEducation.shtml)

La décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable

▶ [www.unep.org/Training/programmes/undesd.asp](http://www.unep.org/Training/programmes/undesd.asp)

Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (UNCED) ▶ [www.un.org/geninfo/bp/enviro.html](http://www.un.org/geninfo/bp/enviro.html)

Agenda 21, Chapitre 36 ▶ [www.un.org/esa/dsd/agenda21/res\\_agenda21\\_36.shtml](http://www.un.org/esa/dsd/agenda21/res_agenda21_36.shtml)

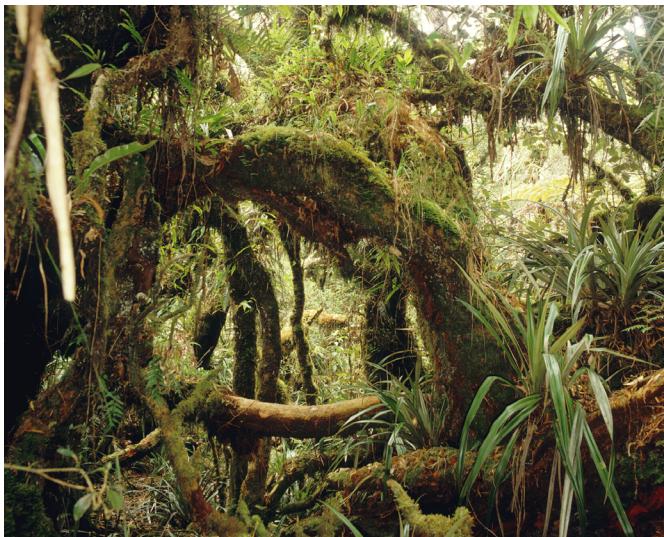
Principales questions politiques ▶ [www.cbd.int/education/policy](http://www.cbd.int/education/policy)

### Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
UNBiodiversity@cbd.int

[www.cbd.int/cepa](http://www.cbd.int/cepa)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## Économie, commerce et mesures d'incitation

La diversité biologique constitue la base des services écosystémiques. Ces services sont essentiels au bien-être des êtres humains et au développement économique. La diversité biologique et les services écosystémiques revêtent donc une énorme valeur économique, en plus de posséder une valeur intrinsèque. Toutefois, nombre des services écosystémiques ne sont pas commercialisés sur les marchés et leur valeur n'est pas correctement reflétée dans les prix de marché existants pour d'autres biens et services. Les marchés, lorsqu'ils sont laissés sans surveillance, ne disent pas la vérité en matière d'écologie et, par conséquent, n'incitent pas suffisamment les particuliers, les entreprises et les gouvernements à utiliser la diversité biologique et les services écosystémiques correspondants d'une manière durable.

La raison de cette défaillance du marché est simple. La plupart des composants de la diversité biologique sont considérés comme des « biens publics », appartenant à tout le monde en général, mais à personne en particulier. Par conséquent, on se soucie peu de prendre des décisions économiques concernant leur conservation et leur utilisation durable.

Le travail économique effectué par la Convention sur la diversité biologique vise à déterminer cette valeur économique « cachée » des services écosystémiques et de la diversité biologique sous-jacente et à l'intégrer dans les prix du marché par le biais de mesures d'incitation favorables à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique.

Le travail réalisé sous l'égide de la Convention, en partenariat avec l'Organisation mondiale du commerce, porte également sur les relations entre les mesures adoptées et les règles du commerce international. Cela fait partie d'un effort plus vaste mené par la communauté internationale pour garantir une harmonie et un soutien mutuel entre les règles du commerce international et la législation internationale sur l'environnement, afin de préserver la diversité biologique et de promouvoir le commerce international, avec pour objectif commun de parvenir au développement durable. L'un des objectifs importants de la Convention est d'arriver à ce qu'aucune espèce de la flore et de la faune sauvages ne soit menacée par le commerce international. La Convention sur la diversité biologique coopère donc étroitement avec la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.



Convention sur la  
diversité biologique

[www.cbd.int/incentives](http://www.cbd.int/incentives)



## Faits et chiffres

- ▶ Le Centre d'échange pour la diversité biologique de la Convention comporte une base de données sur les mesures d'incitation, qui facilite les échanges d'expériences entre les gouvernements et les organisations en matière de conception et de mise en application de mesures d'incitation
- ▶ Le Plan stratégique pour la diversité biologique de 2011-2020 comprend des objectifs explicites d'établissement de la valeur et de mesures d'incitation
- ▶ L'objectif 2 du Plan stratégique invite les Parties à intégrer, d'ici 2020 au plus tard, les valeurs de la diversité biologique aux stratégies et processus de planification nationaux et locaux, de même qu'aux systèmes comptables et de communication des données nationaux, s'il convient
- ▶ L'objectif 3 demande aux Parties de supprimer, d'éliminer ou de cesser les mesures d'incitation, y compris les subventions ayant des effets pervers sur la diversité biologique, telles que les subventions pour l'agriculture, l'exploitation forestière et la pêche non durables
- ▶ L'objectif 3 prie les Parties de développer et de mettre en pratique des mesures d'incitation positives pour l'utilisation durable de la diversité biologique. Il s'agit de mesures économiques et légales qui encouragent les activités bénéfiques, comme les subventions pour les services écosystémiques, les servitudes et les clauses liées à la conservation, et la promotion et la commercialisation de produits basés sur la diversité biologique qui sont produits d'une manière durable (commerce bio) par le biais, par exemple, de certifications et de labels écologiques

## Pour en savoir plus

L'étude de l'Économie des écosystèmes et de la biodiversité ▶ [www.teebweb.org](http://www.teebweb.org)

Initiative pour une économie verte du Programme des Nations Unies pour l'environnement ▶ [www.unep.org/greeneconomy](http://www.unep.org/greeneconomy)

L'économie de la biodiversité ▶ [www.biodiversityeconomics.org](http://www.biodiversityeconomics.org)

Centre d'échange sur la diversité biologique de la Convention sur la diversité biologique ▶ [www.cbd.int/chm](http://www.cbd.int/chm)

L'initiative Biocommerce de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ▶ [www.biotech.org](http://www.biotech.org)

Organisation mondiale du commerce (OMC) ▶ [www.wto.org](http://www.wto.org)

Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) ▶ [www.cites.org](http://www.cites.org)

### Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
UNBiodiversity@cbd.int

[www.cbd.int/incentives](http://www.cbd.int/incentives)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## Approche par écosystème

L'approche par écosystème est un moyen de gérer des écosystèmes entiers, en gardant à l'esprit que tous leurs composants (y compris nous-mêmes) sont interconnectés. Ses principaux objectifs sont la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique d'une manière équitable.

Lorsque nous gérons un écosystème, nous devons tenir compte des effets de nos actions sur chacun de ses composants, ainsi que sur les écosystèmes voisins. Nous devons tenir compte du bien-être de l'environnement et du bien-être des êtres humains.

Bien que notre compréhension des écosystèmes soit encore incomplète, l'approche par écosystème est basée sur des méthodes scientifiques. Une manière de pallier au manque d'informations consiste à apprendre les connaissances et les pratiques des populations locales et autochtones. Un réseau de partenaires compétents et engagés (gouvernements, institutions et communautés concernées) devrait collaborer à la gestion des différents composants et processus des écosystèmes de manière holistique.

Comme les fonctions et les processus des écosystèmes sont souvent imprévisibles et variables dans le temps, la gestion et les actions doivent rester souples et adaptables. Parfois, nous devons prendre des mesures même si certaines relations de cause à effet ne sont pas pleinement comprises. Face à une menace d'appauvrissement important de la diversité biologique, nous devons tout faire pour l'empêcher, et ce, même si nous ne disposons pas de certitudes scientifiques. De telles mesures exigent une planification et une analyse des risques soignées afin d'être viables à long terme.

Enfin, l'approche par écosystème n'exclut pas d'autres approches de conservation et de gestion, comme les outils de gestion locaux et les méthodes de conservation d'espèces, mais, idéalement, toutes ces approches devraient être intégrées, notamment dans les situations écologiques complexes.



## Faits et chiffres

- ▶ Les processus et les fonctions des écosystèmes sont complexes et variables : la gestion d'un écosystème doit impliquer un processus d'apprentissage et rester souple afin de pouvoir s'adapter aux changements.
- ▶ L'approche par écosystème est un moyen de gérer des écosystèmes entiers d'une manière holistique
- ▶ Vos actions affectent non seulement votre environnement immédiat, mais aussi des écosystèmes distants : tenez compte du bien-être de l'environnement et du bien-être des êtres humains
- ▶ Dans le monde entier, des écosystèmes sont érodés, fragmentés et dégradés
- ▶ Les principales menaces pesant sur les écosystèmes et la biodiversité sont : les changements climatiques, la surexploitation des ressources naturelles, la transformation des terres à grande échelle au profit de l'agriculture et de l'urbanisme, l'introduction d'espèces exotiques envahissantes et la pollution
- ▶ L'appauvrissement de la diversité biologique affecte qualitativement et quantitativement les services écosystémiques tels que la séquestration du carbone, la fertilité des sols, le recyclage des nutriments, la lutte contre les ravageurs, le contrôle de l'érosion et la pollinisation des cultures et des arbres
- ▶ Les aires protégées, quand elles sont bien gérées, peuvent contribuer au développement durable grâce aux produits et services importants qu'elles fournissent aux populations locales et aux occasions d'emploi créées par le tourisme
- ▶ De nombreuses personnes dans les pays en développement dépendent des ressources biologiques prélevées dans leur environnement immédiat pour assurer leurs besoins quotidiens.
- ▶ La santé humaine dépend largement d'un environnement sain, qui fonctionne bien

## Pour en savoir plus

Approche par écosystème ▶ [www.cbd.int/ecosystem](http://www.cbd.int/ecosystem)

Livre source de l'approche par écosystème ▶ [www.cbd.int/ecosystem/sourcebook](http://www.cbd.int/ecosystem/sourcebook)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) –  
Approche par écosystème

▶ [www.fao.org/biodiversity/cross-sectoral-issues/ecosystem-approach/en](http://www.fao.org/biodiversity/cross-sectoral-issues/ecosystem-approach/en)

Commission pour la gestion des écosystèmes de l'IUCN  
▶ [www.iucn.org/about/union/commissions/cem](http://www.iucn.org/about/union/commissions/cem)

### Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
UNBiodiversity@cbd.int

[www.cbd.int/ecosystem](http://www.cbd.int/ecosystem)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## L'égalité des sexes et la diversité biologique

L'importance de la diversité biologique pour les individus varie en fonction du sexe. Compte tenu du rôle social entre les hommes et les femmes, le genre est modelé par la culture, les relations sociales et les environnements naturels. C'est pourquoi nous devons intégrer le genre des individus dans notre compréhension de la diversité biologique et de sa conservation, de son utilisation durable et du partage des bénéfices qu'elle nous apporte.

Les rôles des hommes et des femmes affectent les possibilités et les contraintes économiques, politiques, sociales et écologiques rencontrées par les hommes et les femmes. La reconnaissance du rôle des femmes en tant que gestionnaires de terres et de ressources est essentielle au succès des politiques en matière de diversité biologique. Par exemple, les agricultrices sont actuellement responsables de 60 à 80 pour cent de la production alimentaire dans les pays en développement, mais la dimension du genre est souvent ignorée dans les décisions relatives à l'accès et à l'emploi des ressources offertes par la diversité biologique.

Tout comme l'impact de l'érosion de la diversité est démesurément ressenti par les communautés les plus pauvres, on observe des disparités entre les hommes et les femmes. L'érosion de la diversité biologique affecte l'accès à l'éducation et l'égalité entre les sexes en augmentant le temps passé par les femmes et les enfants à exécuter certaines tâches, comme la collecte de ressources et de services indispensables comme le combustible, la nourriture et l'eau.

Pour conserver la diversité biologique, nous devons comprendre et exposer les pratiques liées à la diversité biologique, les connaissances acquises et l'utilisation des connaissances en matière de diversité biologique, différentes pour les hommes et les femmes. Diverses études démontrent que les projets tenant compte de la dimension sexuelle génèrent de meilleurs résultats. Les considérations relatives au sexe des individus ne sont pas un problème que pour les femmes. Cette approche pourrait bénéficier à l'ensemble des communautés et aux deux sexes.

La Convention sur la diversité biologique a développé un plan d'action pour l'égalité des sexes qui définit le rôle du Secrétariat en matière de stimulation et d'encouragement des efforts aux niveaux mondial, nationaux et régionaux visant à promouvoir l'égalité des sexes et pour rationaliser une approche basée sur le genre des individus. Les Objectifs du Millénaire pour le développement soulignent les liens évidents entre l'égalité entre les sexes, la réduction de la pauvreté, la conservation de la biodiversité et le développement durable. Ces perspectives pourraient être incluses dans notre vision et notre approche afin de renverser l'appauvrissement de la diversité biologique, de réduire la pauvreté et d'améliorer le bien-être des humains.



Convention sur la  
diversité biologique

[www.cbd.int/gender](http://www.cbd.int/gender)



## Faits et chiffres

- ▶ L'exposition et la compréhension de pratiques et de connaissances différentes pour les hommes et les femmes en matière de diversité biologique favorisent la conservation de la diversité biologique
- ▶ Les efforts en matière de conservation de la diversité biologique deviennent plus efficaces lorsque les femmes et les groupes vulnérables sont impliqués à parts égales dans la production et le partage d'informations, l'éducation et la formation, le transfert de technologie, le développement organisationnel, l'assistance financière et le développement de politiques
- ▶ Dans sa décision X/19, la dixième Conférence des Parties a souligné l'importance de la prise en compte des questions de parité des sexes dans tous les programmes de la Convention, afin de pouvoir atteindre les objectifs de la Convention et de son Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et les objectifs d'Aichi pour la diversité biologique
- ▶ 25 des 47 décisions de la dixième Conférence des Parties lancent un appel à l'égalité des sexes et/ou à la participation pleine et entière des femmes
- ▶ La première réunion de coordination sur la parité des sexes dans les conventions de Rio et le FEM a eu lieu en mars 2011
- ▶ Soutien financier et technique à ce jour :
  - ▶ Le Gouvernement finlandais a contribué 190,000 € à la mise en place d'un Responsable à plein temps du programme d'égalité entre les sexes, ainsi qu'au soutien des autres Conventions de Rio sur ce sujet
  - ▶ Le Gouvernement du Royaume-Uni a contribué à hauteur de 10,000 £
  - ▶ Le Gouvernement norvégien a promis 25,000 \$
  - ▶ HIVOS, l'Institut humaniste pour la coopération en matière de développement, un organisme néerlandais, a contribué à hauteur de 300,000 \$
  - ▶ Coopération suisse au développement : 30,000 \$ pour la participation des femmes à la neuvième Conférence des Parties
- ▶ L'Union internationale pour la conservation de la nature a garanti, par l'intermédiaire du Bureau du Conseiller mondial sur l'égalité des sexes, un financement destiné à l'élaboration du Plan d'action de la Convention sur la diversité biologique pour l'égalité des sexes et continue à apporter son soutien technique, à conseiller et à mobiliser des ressources pour le Secrétariat. En outre, il a également élaboré les *Directives relatives à la rationalisation de l'égalité des sexes dans les stratégies et les plans d'action nationaux pour la biodiversité*

## Pour en savoir plus

Le sexe et l'environnement ▶ [www.unep.org/gender\\_env](http://www.unep.org/gender_env)

Faits issus du Rapport 2008 sur les objectifs du millénaire pour le développement  
▶ [www.millenniumpromise.org/site/DocServer/MDG\\_FastFacts.pdf](http://www.millenniumpromise.org/site/DocServer/MDG_FastFacts.pdf)

Sexe et responsabilisation des femmes ▶ [www.unwomen.org](http://www.unwomen.org)

IUCN, Union internationale pour la conservation de la nature  
▶ [www.genderandenvironment.org](http://www.genderandenvironment.org)

Organisation des femmes pour l'environnement et le développement ▶ [www.wedo.org](http://www.wedo.org)

### Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
UNBiodiversity@cbd.int

[www.cbd.int/gender](http://www.cbd.int/gender)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## Stratégie mondiale pour la conservation des plantes

Les plantes sont une composante essentielle de la diversité biologique. Outre le nombre relativement faible de plantes de culture sur lesquelles nous comptons pour l'alimentation et le textile, plusieurs milliers de plantes sauvages revêtent une grande importance économique et culturelle en fournissant des aliments, des médicaments, du carburant, des vêtements et un abri pour les êtres humains.

De nombreuses espèces végétales sont menacées d'extinction, sous l'effet de la transformation de leur habitat, de la surexploitation, des espèces exotiques envahissantes, de la pollution et des changements climatiques. La disparition de composants aussi essentiels de la diversité biologique est l'une des plus grandes menaces qui pèsent sur les êtres humains.

La Stratégie mondiale pour la conservation des plantes vise à stopper la disparition de la diversité végétale, à contribuer à la réduction de la pauvreté et au développement durable et à promouvoir le partage des avantages de l'utilisation des ressources phytogénétiques. La Stratégie mondiale pour la conservation des plantes facilite la coopération à tous les niveaux (local, national, régional et mondial) en vue de comprendre, de conserver et d'utiliser de manière durable l'immense richesse mondiale que représente la diversité végétale tout en promouvant la sensibilisation et en construisant les outils nécessaires à sa mise en oeuvre.

L'application totale de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes aura de nombreuses conséquences positives. Les sociétés du monde entier comprendront mieux l'importance des plantes et les utiliseront d'une manière plus durable. Les populations continueront à pouvoir compter sur les plantes pour leur alimentation, de l'eau propre, les médicaments et d'autres services écosystémiques vitaux, comme la régulation climatique. Les bénéfices liés à l'utilisation des plantes seront partagés, ce qui, à son tour, améliorera le bien-être de l'homme et contribuera à préserver le savoir et les traditions des communautés autochtones et locales.



## Faits et chiffres

- ▶ Il existe plus de 300 000 espèces végétales connues sur Terre
- ▶ Les plantes sont à la base de toutes les chaînes alimentaires
- ▶ Les composés extraits de ces espèces végétales constituent la base de 50 % des médicaments de prescription moderne
- ▶ De nombreuses plantes contiennent des éléments permettant de soigner des maladies humaines, mais toutes n'ont pas encore été découvertes
- ▶ 80 pour cent de la population mondiale utilise des médicaments traditionnels à base de plantes
- ▶ Les plantes médicinales sont largement utilisées dans les pays en voie de développement, comme le Ghana, où 60 pour cent des fièvres dues à la malaria chez les enfants sont traitées en premier recours par des médicaments traditionnels à base de plantes
- ▶ Un anorexigène issu et développé à partir d'espèces de plantes grasses d'Afrique australe (*Hoodia* spp.) est utilisé par le peuple San pour dissiper la faim et la soif
- ▶ Les espèces végétales et les sols des écosystèmes liés à l'eau comme les forêts et les zones humides jouent un rôle crucial dans la rétention et la purification de l'eau
- ▶ À ce jour, près de 34 000 espèces végétales sont menacées d'extinction

## Pour en savoir plus

Le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du PNUE (UNEP-WCMC) ▶ [www.unep-wcmc.org](http://www.unep-wcmc.org)

Le Rapport sur la conservation des plantes  
▶ [www.cbd.int/doc/reports/gspc-report-draft-en.pdf](http://www.cbd.int/doc/reports/gspc-report-draft-en.pdf)

Le Partenariat mondial pour la conservation des plantes ▶ [www.plants2010.org](http://www.plants2010.org)

Botanic Gardens Conservation International ▶ [www.bgci.org](http://www.bgci.org)

Bioversity international ▶ [www.bioversityinternational.org](http://www.bioversityinternational.org)

Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction ▶ [www.cites.org](http://www.cites.org)

Décisions de la Conférence des Parties ▶ [www.cbd.int/gspc/decisions.shtml](http://www.cbd.int/gspc/decisions.shtml)

Décision VI/9 de la Conférence des Parties relative à la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes ▶ [www.cbd.int/decision/cop/?id=7183](http://www.cbd.int/decision/cop/?id=7183)

Mécanisme de coordination flexible ▶ [www.cbd.int/gspc/coordination.shtml](http://www.cbd.int/gspc/coordination.shtml)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ▶ [www.fao.org](http://www.fao.org)

### Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
UNBiodiversity@cbd.int

[www.cbd.int/gspc](http://www.cbd.int/gspc)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## Santé et diversité biologique

La diversité biologique est nécessaire à notre santé. La diversité biologique assure notre approvisionnement en nourriture et en médicaments, et nous fournit de l'air et de l'eau propres tout en contribuant au développement économique, et à notre enrichissement culturel et spirituel. De plus, il est largement reconnu que les changements climatiques affectent la diversité biologique et que ces changements ont des conséquences négatives sur le bien-être humain, alors que les services écosystémiques, rendus possibles grâce à la diversité biologique, contribuent de manière importante à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ceux-ci. Comme tous les individus doivent vivre libres de toute maladie et dans un état de bien-être social, émotionnel, physique, spirituel et culturel, la diversité biologique est alors essentielle à la santé des collectivités.

Les changements dans la diversité biologique peuvent avoir des effets imprévisibles sur la santé de tout organisme vivant, y compris les êtres humains. Par exemple, le déboisement peut créer un rapprochement entre les collectivités et les animaux sauvages pouvant transmettre leurs maladies à l'homme, qui favorise également la propagation des maladies des êtres humains aux animaux. Il peut aussi réduire les populations de prédateurs qui assurent le contrôle des organismes porteurs de maladies. De plus, le déboisement peut entraîner la perte de végétaux et autres organismes utilisés pour la recherche médicale ou contenant des substances médicinales.

Les habitants de pays en développement sont fortement affectés par l'appauprissement de la diversité biologique, car il a des conséquences sur les sources de nourriture et la qualité de celles-ci, ainsi que sur les substances médicinales et les valeurs culturelles et religieuses. On estime que 80 pour cent des populations des pays en développement comptent surtout sur les médecines traditionnelles dérivées de plantes et que 25 pour cent des ordonnances émises aux États-Unis contiennent des extraits de végétaux ou des ingrédients actifs provenant de plantes. De plus, la variété des cultures a diminué au cours des 50 dernières années et comme 90 pour cent des calories consommées proviennent d'une douzaine de cultures vivrières, le régime alimentaire humain s'est simplifié, ce qui a entraîné une hausse des maladies nutritionnelles. L'obésité et le diabète, ainsi que plusieurs autres fléaux émergents tels que les maladies mentales, dont la dépression, sont tous liés à l'appauprissement de la diversité biologique.

L'appauprissement de la diversité biologique affecte toutes les espèces vivantes, telles que les êtres humains, et les écosystèmes vitaux qu'elle soutient. En comprenant mieux les conséquences de l'appauprissement de la diversité biologique sur la santé, nous serons mieux informés des conséquences de la perte d'espèces et d'écosystèmes pour les êtres humains et toutes les espèces vivantes. Nous serons aussi mieux préparés pour planifier nos projets de développement et nos sociétés de la manière la plus saine possible.

Les efforts continus pour protéger, rétablir et comprendre la diversité biologique locale et mondiale auront des bienfaits immédiats et à long terme pour la santé de l'être humain et des écosystèmes.



Convention sur la  
diversité biologique

[www.cbd.int](http://www.cbd.int)



Voici comment vous pouvez aider :

1. Sachez d'où vient votre nourriture et achetez des fruits et des légumes produits localement, dans la mesure du possible. Réduisez votre consommation de viande. Votre santé et la planète s'en porteront mieux.
2. Marchez si vous le pouvez, prenez les transports en commun, si possible, et utilisez votre voiture le moins possible.
3. Faites une vérification énergétique de votre habitation et trouvez des moyens d'améliorer son efficacité énergétique et de réaliser des économies, par la même occasion.

## Faits et chiffres

- ▶ Le Paclitaxel, utilisé pour le traitement du cancer du sein, des ovaires et autres, vient de l'if de l'Ouest (*Taxus brevifolia*)
- ▶ Chaque année, au moins trois millions d'enfants de moins de cinq ans meurent de maladies liées à la qualité de l'environnement
- ▶ L'artémisinine, qui provient de l'armoise annuelle, est un des médicaments les plus efficaces contre la malaria
- ▶ La schistosomiase, une maladie parasitaire qui touche plus de 200 millions de personnes par année, est portée par le gastropode d'eau douce. La surpêche pourrait réduire les populations de prédateurs du gastropode, ce qui augmente le risque de schistosomiase chez l'être humain. Le déboisement dans les tropiques est favorable aux gastropodes porteurs de schistosomiase et aux insectes piqueurs porteurs de la malaria
- ▶ Un tiers des cent plus grandes villes au monde comptent sur les aires protégées des forêts pour leur fournir une part importante de leur eau potable (Running Pure: The importance of forest protected areas to drinking water, 2003 par Nigel Dudley et Sue Stolton (Eds.), Rapport de recherche pour la Banque mondiale / Alliance pour la conservation et l'utilisation durable des forêts du Fonds mondial pour la nature)
- ▶ La nature peut contribuer à la prévention des maladies car elle a des effets positifs sur l'hypertension, le cholestérol, la façon de voir la vie et la réduction du stress (Healthy Parks Healthy People, The Health Benefits of Contact with Nature in Park Context, 2008 par School of Health and Social Development, Faculty of Health, Medicine, Nursing and Behavioural Sciences, Université Deakin, Melbourne, Australie)
- ▶ Le surplus de poids et l'obésité sont à la hausse dans les pays à revenu moyen et à faible revenu, plus particulièrement en milieu urbain. En 2010, environ 43 millions d'enfants de moins de cinq ans avaient un surplus de poids. Un environnement et des collectivités de soutien, de même que des choix alimentaires sains et une activité physique régulière sont essentiels

## Pour en savoir plus

The Center for Health and the Global Environment at Harvard Medical School

▶ <http://chge.med.harvard.edu>

The Consortium for Conservation Medicine ▶ [www.conservationmedicine.org/index.htm](http://www.conservationmedicine.org/index.htm)

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, les ressources naturelles et l'environnement ▶ [www.fao.org/nr](http://www.fao.org/nr)

Global Environmental Change and Human Health ▶ [www.gechh.unu.edu/index.html](http://www.gechh.unu.edu/index.html)

Réseau international pour l'eau, l'environnement et la santé ▶ [www.inweh.unu.edu/index.html](http://www.inweh.unu.edu/index.html)

Organisation mondiale de la santé ▶ [www.who.int](http://www.who.int)

Cette fiche d'information est basée sur le livre *Sustaining Life: How Human Health Depends on Biodiversity* (E. Chivian and A. Bernstein, editors), Oxford University Press, New York, NY 2008 et le site Web de l'Organisation mondiale de la santé, à moins d'indication contraire.

## Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
UNBiodiversity@cbd.int

[www.cbd.int](http://www.cbd.int)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## Étude d'impact sur l'environnement

Le particulier, l'entreprise privée ou l'organisme public en voie de planifier un projet doit tenir compte de nombreux éléments. Les services offerts par les écosystèmes naturels sont souvent coûteux à remplacer, et parfois irremplaçables. Par exemple, la transformation d'une zone boisée en terre agricole exige souvent l'abattage d'arbres, ce qui peut entraîner une érosion du sol, des inondations, la libération de carbone, la perte d'habitats et d'autres problèmes. La réparation des dommages peut s'avérer coûteuse pour la société si le projet est mal planifié et non durable à long terme.

Pour planifier correctement un projet, vous avez besoin d'une Étude d'impact sur l'environnement (EIE) pour minimiser les impacts inutiles sur l'environnement résultant des activités humaines. Mises en œuvre en apportant des modifications aux plans du projet ou de l'activité ou, si nécessaire, en empêchant la réalisation d'un projet, les EIE contribuent à garantir que les projets planifiés soient efficaces, sûrs, économiques, socialement utiles et écologiquement durables.

Tout comme les concepteurs de projet doivent être conscients des impacts potentiels de leurs actes, les décideurs doivent être conscients des conséquences de leurs politiques avant d'engager des fonds publics dans des projets susceptibles de nuire à la population et à l'environnement. Une approche consiste à recourir à l'évaluation environnementale stratégique (EES), qui intègre des questions environnementales dans les politiques, plans et programmes.

Les législations et les réglementations nationales, régionales et internationales relatives aux EIE et aux EES en sont à divers stades de développement. La Convention s'intéresse à l'étude d'impact et les objectifs pour minimiser les impacts négatifs sur la diversité biologique. Elle demande une étude d'impact sur l'environnement pour tous les projets proposés, afin d'évaluer les conséquences des programmes et des politiques par le biais d'évaluations environnementales stratégiques, et de collaborer avec les autres pays, dans les régions en voie de développement à l'extérieur de leur territoire national, afin de prévenir et de minimiser l'appauvrissement possible de la diversité biologique.



Convention sur la  
diversité biologique

[www.cbd.int/impact](http://www.cbd.int/impact)



## Faits et chiffres

- ▶ La législation en matière d'études d'impact est destinée à minimiser les impacts négatifs sur l'environnement
- ▶ La plupart des pays possèdent une législation sur les études d'impact, mais certaines sont encore limitées quand les problèmes touchent la diversité biologique
- ▶ De nombreux pays possèdent des mécanismes nationaux offrant une réponse d'urgence en cas de danger imminent pour la diversité biologique
- ▶ La Conférence des Parties aborde la question de la responsabilité et de la réparation, y compris la restauration et la compensation des dommages causés à la diversité biologique
- ▶ La perte de services écosystémiques causée par la dégradation de l'environnement compromet les options de développement
- ▶ Quinze des 24 services écosystémiques évalués de par le monde sont dégradés et quatre ont été améliorés
- ▶ L'appauprissement de la diversité biologique et la dégradation de l'environnement peuvent être les principaux facteurs à l'origine de la pauvreté et des conflits sociaux, et si rien ne change, la situation pourrait s'empirer considérablement au cours des 50 prochaines années

## Pour en savoir plus

Article 14.1 de la Convention sur la diversité biologique

- ▶ [www.cbd.int/convention/articles.shtml?a=cbd-14](http://www.cbd.int/convention/articles.shtml?a=cbd-14)

Lignes directrices volontaires sur les études d'impact intégrant la diversité biologique

- ▶ [www.cbd.int/doc/publications/cbd-ts-26-en.pdf](http://www.cbd.int/doc/publications/cbd-ts-26-en.pdf)

Association internationale pour l'évaluation d'impacts (IAIA) ▶ [www.iaia.org](http://www.iaia.org)

La politique DAC de l'OCDE

- ▶ [www.oecd.org/document/59/0,3343,en\\_2649\\_33721\\_35423803\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/59/0,3343,en_2649_33721_35423803_1_1_1_1,00.html)

Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement

- ▶ [www.unece.org/env/eia/eia.htm](http://www.unece.org/env/eia/eia.htm)

Convention des Nations Unies sur le droit de la mer ▶ [www.un.org/Depts/los/index.htm](http://www.un.org/Depts/los/index.htm)

Directives de l'Union européenne sur les études d'impact sur l'environnement

- ▶ <http://ec.europa.eu/environment/eia/home.htm>

Protocole pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique

- ▶ [http://untreaty.un.org/English/UNEP/landbased\\_english.pdf](http://untreaty.un.org/English/UNEP/landbased_english.pdf)

Législation et procédure relatives aux études d'impact sur l'environnement (EIE)

- ▶ [www.unep.ch/etu/publications/textONUBr.pdf](http://www.unep.ch/etu/publications/textONUBr.pdf)

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
UNBiodiversity@cbd.int

[www.cbd.int/impact](http://www.cbd.int/impact)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## Journée internationale de la diversité biologique – 22 mai

L'Organisation des Nations Unies a proclamé le 22 mai Journée internationale de la diversité biologique, pour mieux faire connaître les questions de biodiversité et pour accroître la sensibilisation à ces questions. Pendant cette journée, les gouvernements et les citoyens du monde entier prennent le temps de découvrir la biodiversité qui les entoure et de célébrer quelques unes des réussites qui contribuent à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité. La Journée internationale de la diversité biologique fait partie du Programme de travail sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public (CEPA) de la Convention sur la diversité biologique.

Chaque année, un thème différent est retenu et annoncé par le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. Pour aider à mettre en avant les principales questions intéressant le thème retenu, le Secrétariat publie un matériel de vulgarisation et encourage toutes les Parties et les partenaires concernés à utiliser ces ressources gratuites, comme moyen de sensibiliser à ces questions fondamentales.

Les thèmes qui ont été retenus pour les Journées internationales de la diversité biologique sont :

2012 – Biodiversité marine et côtière

2011 – Biodiversité forestière

2010 – Biodiversité, développement et réduction de la pauvreté

2009 – Espèces exotiques envahissantes

2008 – Biodiversité et agriculture

2007 – Biodiversité et changements climatiques

2006 – Protéger la biodiversité des terres arides

2005 – Biodiversité : une assurance-vie pour un monde en évolution

2004 – Biodiversité : alimentation, eau et santé pour tous

2003 – Biodiversité et réduction de la pauvreté – défis pour le développement durable

2002 – Dédiée à la biodiversité des forêts



Convention sur la  
diversité biologique

[www.cbd.int/idb](http://www.cbd.int/idb)



## La Vague verte



LA VAGUE VERTE  
Une école, un arbre, un don à la nature

La Vague verte est un projet mondial coordonné par le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, visant à promouvoir l'éducation et la sensibilisation des enfants et des jeunes à la biodiversité. Ce projet soutient des initiatives de plantation d'arbres aux niveaux national, régional et international, telles que la Campagne d'un milliard d'arbres dirigée par le PNUE. Le 22 mai chaque année, les participants à l'initiative plantent un arbre à 10 heures, heure locale, créant ainsi une « vague verte » qui fait le tour de la planète, d'est en ouest. Pendant cette journée, les élèves téléchargent des photos et un texte sur le site web de *La Vague verte* pour raconter leur histoire. Une carte interactive est mise en ligne à 20h10, heure locale, créant une deuxième vague verte virtuelle.

En partant de 40 célébrations en 2008, *La Vague verte* a réuni 600 groupes d'enfants et de jeunes venant d'écoles et de clubs de 73 pays en 2009, et plus de 2500 groupes d'enfants et de jeunes venant de 75 pays en 2010, représentant au total plusieurs centaines de milliers de participants. Au fil des ans, *La Vague verte* a créé des partenariats robustes, notamment avec le Programme de petites subventions du Fonds pour l'environnement mondial, des autorités locales et des gouvernements nationaux, des ONG, des entreprises et des organisations pour la jeunesse. En 2010, Jean Lemire, marin, biologiste et réalisateur canadien, a été nommé Ambassadeur de *La Vague verte*.

## Que puis-je faire?

- ▶ Renseignez-vous sur les questions de biodiversité et d'environnement dans votre localité et votre pays. Vous devez connaître avant d'agir. Vous trouverez plein d'idées et de pratiques écologiques responsables sur Internet, ou vous pouvez vous renseigner auprès de votre association locale sur l'environnement
- ▶ Participez comme bénévole à des actions menées en faveur de l'environnement; la sauvegarde de la biodiversité commence par vous et votre communauté
- ▶ Participez à des activités pendant la Journée internationale de la diversité biologique — soutenez des initiatives de conservation, ou participez aux célébrations organisées par les autorités locales ou les gouvernements nationaux
- ▶ Organisez vos propres activités
- ▶ Organisez des tours pour faire connaître un endroit, en vue de sa protection
- ▶ Mettez au point des modules et du matériel d'enseignement sur la faune et la flore sauvages
- ▶ Mettez en avant l'agriculture durable ou des modes de consommation durable

## Pour en savoir plus

*La Vague verte* ▶ <http://greenwave.cbd.int>

Décennie des Nations Unies pour la diversité biologique ▶ [www.cbd.int/2011-2020](http://www.cbd.int/2011-2020)

Décennie des Nations Unies pour la diversité biologique sur Facebook

▶ [www.facebook.com/UNBiodiversity](http://www.facebook.com/UNBiodiversity)

Communication, éducation et sensibilisation du public ▶ [www.cbd.int/cepa](http://www.cbd.int/cepa)

Liste des dates pour l'environnement (Wikipedia)

▶ [http://en.wikipedia.org/wiki/List\\_of\\_environmental\\_dates](http://en.wikipedia.org/wiki/List_of_environmental_dates)

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
[UNBiodiversity@cbd.int](mailto:UNBiodiversity@cbd.int)

[www.cbd.int/idb](http://www.cbd.int/idb)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## Espèces exotiques envahissantes

Les espèces exotiques envahissantes ont des incidences dévastatrices sur le biote indigène, aboutissant à son déclin, voire même à des extinctions d'espèces indigènes, et ayant des effets préjudiciables sur les écosystèmes. Les espèces exotiques envahissantes sont constituées d'animaux, de plantes, de champignons et de micro-organismes introduits et installés dans l'environnement, en dehors de leur habitat naturel. Elles se reproduisent rapidement, aboutissant à une domination des espèces indigènes en matière d'alimentation, d'eau et d'espace, et constituent l'une des principales causes de l'appauvrissement de la biodiversité dans le monde. Les espèces exotiques envahissantes sont souvent introduites intentionnellement, par le biais de la pisciculture, du commerce des animaux de compagnie, de l'horticulture ou de la lutte contre les ravageurs, par exemple; ou elles sont introduites par inadvertance, par le biais du transport terrestre ou maritime, des voyages et de la recherche scientifique.

La mondialisation s'accompagne d'une augmentation du transport des marchandises et des voyages, et a donc contribué aux mouvements d'organismes vivants sur de longues distances et au-delà de leurs frontières naturelles. Bien qu'un faible pourcentage seulement des organismes vivants transportés deviennent envahissants, ceux-ci ont un impact considérable sur la santé des plantes, des animaux, et même des êtres humains – constituant une menace pour la vie et portant atteinte à la sécurité alimentaire et au bon état des écosystèmes. Les effets préjudiciables sur l'économie s'élèvent à plusieurs milliards de dollars en termes de baisse de la production agricole, et à plusieurs trillions de dollars en termes de pertes écologiques dans le monde chaque année. L'éradication des espèces exotiques envahissantes représente la meilleure solution lorsque celles-ci sont installées dans l'environnement, mais une telle solution peut s'avérer très coûteuse. La prévention des espèces exotiques envahissantes constitue donc la meilleure réponse à apporter à ce problème.

Les effets néfastes des espèces exotiques envahissantes sur la biodiversité peuvent être accrus par les changements climatiques, par la destruction des habitats et par la pollution. Les écosystèmes isolés, tels que les îles, sont particulièrement affectés. L'appauvrissement de la biodiversité a des conséquences importantes pour le bien-être des populations. Ces conséquences incluent une diminution de la diversité alimentaire, laquelle entraîne une malnutrition, des famines et des maladies. L'appauvrissement de la biodiversité a aussi un impact important sur l'économie et la culture.

Le problème des espèces exotiques envahissantes est engendré par les activités humaines associées aux mouvements internationaux, mais des mesures doivent être prises aux niveaux national et local. Une coopération internationale peut aussi aider à résoudre le problème. La prévention est la première étape, mais lorsque le mal est fait, il est toujours possible d'y remédier en travaillant tous ensemble.



## Faits et chiffres

- ▶ Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, les espèces exotiques envahissantes ont contribué à près de 40 % des extinctions d'animaux dont nous connaissons la cause
- ▶ Les pertes écologiques causées par l'introduction d'espèces nuisibles aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie, en Afrique du Sud, en Inde et au Brésil s'élèvent à plus de 100 milliards de dollars chaque année
- ▶ La chytridiomycose, provoquée par le champignon *Batrachochytrium dendrobatidis*, a entraîné le déclin, voire même l'extinction d'espèces d'amphibiens dans l'ouest de l'Amérique du Nord, en Amérique centrale, en Amérique du Sud, dans l'est de l'Australie, et à la Dominique et à Montserrat dans les Caraïbes. Le champignon provoque des décès sporadiques dans certaines populations d'amphibiens, mais entraîne une mortalité à 100% dans d'autres populations d'amphibiens
- ▶ 80% des espèces menacées du biome Fynbos, en Afrique du Sud, sont menacées par des espèces exotiques envahissantes
- ▶ Les espèces exotiques envahissantes peuvent transformer la structure et la composition des espèces présentes dans un écosystème, en dominant cet écosystème et en réprimant ou en excluant des espèces indigènes
- ▶ Les espèces exotiques envahissantes sont souvent un élément parmi d'autres facteurs qui ont des effets préjudiciables sur des sites ou des écosystèmes particuliers; il n'est donc pas toujours facile de déterminer la part d'incidences qu'on peut leur attribuer
- ▶ Les principales voies d'introduction des espèces exotiques envahissantes dans le milieu aquatique sont les salissures sur la coque des bateaux et les eaux de ballast rejetées par les navires. Les appâts vivants utilisés dans la pêche récréative, ainsi que les espèces échappées ou rejetées par l'aquaculture ou les aquariums représentent également un grave problème

## En savoir plus

Convention internationale pour la protection des végétaux ▶ [www.ippc.int](http://www.ippc.int)

Programme mondial sur les espèces envahissantes ▶ [www.gisp.org](http://www.gisp.org)

Groupe de spécialistes sur les espèces envahissantes de l'IUCN ▶ [www.issg.org](http://www.issg.org)

The Nature Conservancy ▶ [www.nature.org/initiatives/invasivespecies](http://www.nature.org/initiatives/invasivespecies)

CAB International ▶ [www.cabi.org](http://www.cabi.org)

Base de données mondiale sur les espèces envahissantes (GISD) de l'ISSG

▶ [www.issg.org/database/welcome](http://www.issg.org/database/welcome)

Organisation mondiale de la santé animale ▶ [www.oie.org](http://www.oie.org)

Partenariat Globallast ▶ <http://globallast.imo.org>

CITES ▶ [www.cites.org](http://www.cites.org)

### Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
UNBiodiversity@cbd.int

[www.cbd.int/invasive](http://www.cbd.int/invasive)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## Rapports nationaux

Comment la biodiversité se porte-t-elle dans votre pays? Que fait votre pays pour l'environnement? Quelle est l'efficacité de ces mesures de protection et de conservation de notre biodiversité? Le rapport national de votre pays peut répondre à toutes ces questions.

Tous les pays ont beaucoup à gagner en établissant des rapports nationaux. Ces documents indiquent l'état actuel de la biodiversité et de l'application de la Convention sur la diversité biologique dans chaque pays, et identifient ce qu'il reste à faire. Les rapports nationaux sont accessibles au public. Tout le monde peut y accéder sur le site web de la Convention, sur le Centre d'échange national pour la biodiversité, ou sur d'autres sites web pertinents des gouvernements nationaux. Vous pouvez aussi contribuer au rapport national sur la biodiversité en participant à son élaboration, par le biais des consultations publiques.

Les rapports nationaux sont un outil de communication important pour sensibiliser le public, en soulignant l'urgence de la situation, et pour prendre des mesures et obtenir un soutien de tous les secteurs de la société. Ils sont aussi très utiles pour les organismes intergouvernementaux, les ONG et les experts scientifiques, lors de la conception et de la mise en œuvre des stratégies et des programmes visant à aider les gouvernements à traiter les questions de biodiversité.

Les cinquièmes rapports nationaux donnent aux pays l'occasion d'entreprendre un examen à mi-parcours des progrès accomplis dans l'application du Plan stratégique pour la biodiversité 2011–2020 et la réalisation des buts et objectifs fixés dans les Objectifs du Millénaire pour le développement. Ainsi, les informations communiquées dans les cinquièmes rapports nationaux sont essentielles pour assurer le succès du Plan stratégique et celui de la Convention, puisque l'examen à mi-parcours et les décisions prises sur la base de cet examen permettront d'accélérer leur mise en œuvre. En tant qu'outil de communication, les cinquièmes rapports nationaux sont essentiels également pour la Décennie des Nations Unies pour la diversité biologique.



Convention on  
Biological Diversity

[www.cbd.int/reports](http://www.cbd.int/reports)



## Faits et chiffres

- ▶ Les rapports nationaux indiquent l'état de la biodiversité et les mesures prises dans chaque pays, et formulent des recommandations sur d'autres mesures à prendre pour empêcher l'appauvrissement de la biodiversité
- ▶ Les rapports nationaux sont publics et accessibles à tous
- ▶ Vous pouvez contribuer à l'élaboration des rapports nationaux, par le biais des consultations publiques
- ▶ Les rapports nationaux renforcent la planification et les mesures prises en matière de biodiversité
- ▶ Les rapports nationaux facilitent la coopération internationale
- ▶ Les pays sont encouragés à utiliser leurs rapports nationaux en tant qu'outil de communication
- ▶ 150 pays ont établi leurs premiers rapports nationaux, qui présentent leurs études nationales sur la biodiversité et les mesures de planification nationale en matière de biodiversité
- ▶ 130 pays ont communiqué leur deuxième rapport national et 145 pays ont communiqué leur troisième rapport national, en répondant aux questions posées sur l'application de la Convention sur la diversité biologique
- ▶ À ce jour (au 24 février 2011), le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique a reçu 172 quatrièmes rapports nationaux. Dans ces quatrièmes rapports nationaux, les pays ont fourni une évaluation de la mise en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux relatifs à la diversité biologique, ainsi qu'une évaluation des progrès accomplis dans la réalisation de l'Objectif de 2010 pour la biodiversité et la mise en œuvre du Plan stratégique pour la biodiversité (2002–2010)

## Pour en savoir plus

Premiers, deuxièmes, troisièmes, quatrièmes et cinquièmes rapports nationaux

- ▶ [www.cbd.int/reports](http://www.cbd.int/reports)

Article 26 de la Convention sur la diversité biologique

- ▶ [www.cbd.int/convention/articles.shtml?a=cbd-26](http://www.cbd.int/convention/articles.shtml?a=cbd-26)

Groupe de travail sur l'examen de l'application de la Convention

- ▶ [www.cbd.int/recommendation/wgri/?id=11478](http://www.cbd.int/recommendation/wgri/?id=11478)

Décisions II/17, IV/14, V/19, VI/25, VII/25, VIII/14 et X/10 de la Conférence des Parties

- ▶ [www.cbd.int/decisions/cop](http://www.cbd.int/decisions/cop)

Objectif de 2010 pour la biodiversité ▶ [www.cbd.int/2010-target](http://www.cbd.int/2010-target)

Plan stratégique pour la biodiversité 2011–2020 ▶ [www.cbd.int/sp](http://www.cbd.int/sp)

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
UNBiodiversity@cbd.int

[www.cbd.int/reports](http://www.cbd.int/reports)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## Aires protégées

Une aire protégée est une zone géographique bien définie, reconnue, mise de côté et gérée par le biais d'instruments juridiques ou d'autres instruments, en vue de parvenir à une protection à long terme des écosystèmes, des services rendus par ces écosystèmes et des valeurs culturelles qui leur sont associées.

La mise en place de réseaux d'aires protégées complets, représentatifs sur le plan écologique, gérés de manière efficace et bénéficiant d'un financement durable, constitue une stratégie essentielle, non seulement pour préserver la biodiversité, mais aussi, pour assurer le maintien des biens et des services fournis par les écosystèmes, contribuant ainsi à une adaptation aux changements climatiques et à leur atténuation, et aidant les pays à parvenir aux Objectifs du Millénaire pour le développement.

Reconnaissant le rôle essentiel des aires protégées, les Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) se sont engagées, en février 2004, à prendre une série de mesures exhaustives et précises dans le cadre du Programme de travail sur les aires protégées (PoWPA).

En mettant l'accent sur le partage équitable des coûts et des avantages, en reconnaissant les différents types de gouvernance et en accordant une importance particulière à la représentation écologique, à la gestion efficace et aux avantages multiples procurés par les aires protégées, le Programme de travail sur les aires protégées constitue le plan d'action mondial le plus complet pour parvenir à une gestion efficace des aires protégées, et il est considéré comme un cadre ou un plan déterminant pour les aires protégées pendant les prochaines décennies.

Les Parties à la Convention sur la diversité biologique ont indiqué que le Programme de travail sur les aires protégées était le programme le mieux appliqué de la Convention et une initiative réussie. Les aires protégées de la planète ont ainsi augmenté de près de 60%, à la fois en nombre et en superficie, depuis que la Convention est entrée en vigueur en 1993.



Convention sur la  
diversité biologique

[www.cbd.int/protected](http://www.cbd.int/protected)



## Faits et chiffres

- ▶ Plus de 120 000 aires protégées désignées comme telles couvrent environ 12,9% de la surface terrestre
- ▶ Les aires marines protégées couvrent 6,3% des mers territoriales et 0,5% de la haute mer
- ▶ Une bonne gestion des aires protégées peut procurer des services écosystémiques fondamentaux, tels que la purification et la rétention de l'eau, la lutte contre l'érosion, et une protection contre les inondations et les feux de forêt
- ▶ Les aires protégées protègent les communautés humaines contre différents risques et dangers associés à l'environnement, renforcent la sécurité alimentaire et améliorent la santé des personnes, grâce au maintien de la diversité des cultures et des espèces qui ont une valeur économique et/ou une valeur en tant que moyen de subsistance
- ▶ Les aires protégées jouent un rôle important dans les approches axées sur les écosystèmes en matière d'adaptation aux changements climatiques et contribuent à leur atténuation en stockant et en séquestrant du carbone

- ▶ Les aires protégées représentent souvent une part importante du patrimoine et de l'identité culturels, en plus des avantages qu'elles procurent sur le plan récréatif, éducatif, de la santé et du tourisme à des millions de personnes partout dans le monde
- ▶ Du fait que de nombreuses communautés rurales dépendent des forêts, des pâturages, des zones humides et des aires marines bénéficiant d'une protection pour assurer leurs moyens de subsistance, les aires protégées contribuent directement à l'agenda mondial en matière de développement durable, de réduction de la pauvreté et de protection du patrimoine culturel
- ▶ Du fait que de nombreuses aires protégées existantes et proposées, en particulier dans les pays en développement, se trouvent en partie dans des zones rurales très pauvres, elles figurent de plus en plus dans les stratégies et programmes nationaux de réduction de la pauvreté, en tant que sources potentielles de développement économique pouvant contribuer au bien-être humain et à la réduction de la pauvreté (moyens de subsistance, patrimoine culturel et spirituel, services écosystémiques et participation politique)

## Pour en savoir plus

Base de données mondiale sur les aires protégées ▶ [www.wdpa.org](http://www.wdpa.org)

Commission mondiale des aires protégées de l'IUCN  
▶ [www.iucn.org/about/union/commissions/wcpa](http://www.iucn.org/about/union/commissions/wcpa)

Sites du patrimoine mondial de l'UNESCO ▶ <http://whc.unesco.org/en/list>

Programme sur l'Homme et la biosphère de l'UNESCO  
▶ [www.unesco.org/mabdb/bios1-2.htm](http://www.unesco.org/mabdb/bios1-2.htm)

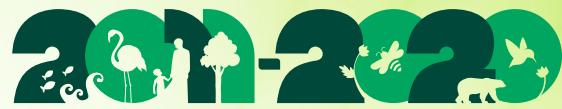
Initiative de la Toile de la Vie ▶ [www.cbd.int/lifeweb](http://www.cbd.int/lifeweb)

### Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
UNBiodiversity@cbd.int

[www.cbd.int/protected](http://www.cbd.int/protected)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## L'Initiative de la Toile de la Vie de la CDB



**LifeWeb**

L'Initiative de la Toile de la Vie de la Convention sur la diversité biologique vise à améliorer le financement des aires protégées en vue de préserver la biodiversité, d'assurer le maintien des moyens de subsistance et de gérer le problème des changements climatiques, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de travail sur les aires protégées de la CDB.

L'Initiative de la Toile de la Vie permet d'améliorer la coopération internationale en matière de développement :

1. En permettant aux pays bénéficiaires de faire connaître leurs priorités de financement auprès de multiples partenaires donateurs
2. En aidant les donateurs à avoir accès aux informations sur les priorités de financement des pays bénéficiaires, et en coordonnant les opportunités de financement avec d'autres donateurs
3. En reconnaissant au niveau international les engagements financiers qui ont été pris et les progrès qui ont été accomplis pour satisfaire aux engagements internationaux pertinents.

Les services fournis aux donateurs et aux partenaires bénéficiaires dans le domaine des aires protégées comprennent:

- ▶ Un site web du Centre d'échange facile à utiliser
- ▶ Une aide à la création de partenariats qui répondent aux besoins des donateurs et des bénéficiaires
- ▶ L'organisation conjointe de tables rondes sur le financement aux niveaux régional et national, en vue de mobiliser des fonds
- ▶ La coordination des manifestations auprès des médias et des services de communications, ainsi que des manifestations de haut niveau, en vue de promouvoir et d'encourager des partenariats réussis.

Des aires protégées bien gérées sont essentielles pour préserver la biodiversité, et elles procurent des services écosystémiques fondamentaux sur lesquels nous nous appuyons pour assurer notre bien-être. La nécessité d'augmenter les ressources financières consacrées aux aires protégées est soulignée dans les décisions des Parties à la Convention sur la diversité biologique, et on observe un soutien accru de la part des Parties, des organismes donateurs publics et des fondations privées à cet égard. L'apport d'un financement suffisant à la création et à la gestion du réseau mondial d'aires protégées permet non seulement d'assurer le maintien des services rendus par les écosystèmes, mais aussi, de sauvegarder l'avenir de la biodiversité de la planète, et de générer des retours sur les investissements démontrés et significatifs.



Convention sur la  
diversité biologique

[www.cbd.int/lifeweb](http://www.cbd.int/lifeweb)



## Faits et chiffres

- ▶ Lorsque les écosystèmes d'aires protégées sont en bon état, ils procurent des services écosystémiques, tels qu'un approvisionnement en eau douce et une sécurité alimentaire, représentant un montant de 100 dollars pour chaque dollar investi dans des mesures qui maintiennent ou augmentent la fourniture de services écosystémiques
- ▶ Les écosystèmes des récifs coralliens protégés contribuent à la protection du littoral et représentent un montant de 9 milliards de dollars par an
- ▶ Près de 1,1 milliards de personnes dans le monde dépendent des zones forestières protégées pour assurer leurs moyens de subsistance
- ▶ L'examen de 112 études portant sur 80 aires marines protégées a montré que les populations, la taille et la biomasse des poissons augmentent considérablement à l'intérieur des réserves de pêche, aboutissant à une augmentation du nombre et de la taille des poissons dans les zones adjacentes aux réserves, et ayant permis d'augmenter l'apport en protéines dans l'alimentation et d'améliorer la santé des enfants dans de nombreuses communautés de pêcheurs situées à l'intérieur et aux abords d'aires marines protégées
- ▶ Environ un tiers (33 sur 105) des plus grandes villes du monde sont alimentées en eau potable provenant directement d'aires protégées
- ▶ 20% à 25% des émissions mondiales des gaz à effet de serre résultent d'une conversion des forêts et d'autres écosystèmes
- ▶ Trois espèces différentes d'arachide sauvage ont été utilisées pour sélectionner des variétés commerciales résistantes aux nématodes à galles, contribuant ainsi à la sauvegarde d'exploitants agricoles du monde entier et représentant un montant de 100 millions de dollars par an

## Pour en savoir plus

La valeur de la nature : les avantages écologiques, économiques, culturels et sociaux procurés par les aires protégées, SCBD, 2008

▶ [www.cbd.int/doc/publications/cbd-value-nature-en.pdf](http://www.cbd.int/doc/publications/cbd-value-nature-en.pdf)

Le rapport sur l'Economie des écosystèmes et de la diversité biologique à l'intention des responsables politiques nationaux et internationaux, 2009

▶ [www.preventionweb.net/files/11753\\_UNEP.pdf](http://www.preventionweb.net/files/11753_UNEP.pdf)

Le Pavillon des Conventions de Rio sur les écosystèmes et les changements climatiques

▶ [www.ecosystemspavilion.org](http://www.ecosystemspavilion.org)

Base de données mondiale sur les aires protégées ▶ [www.wdpa.org](http://www.wdpa.org)

Commission mondiale des aires protégées de l'IUCN

▶ [www.iucn.org/about/union/commissions/wcpa](http://www.iucn.org/about/union/commissions/wcpa)

Répertoire de Terra Viva Grants ▶ [www.terravivagrants.org](http://www.terravivagrants.org)

### Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
UNBiodiversity@cbd.int

[www.cbd.int/lifeweb](http://www.cbd.int/lifeweb)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## Utilisation durable de la biodiversité

Utiliser la biodiversité de manière durable signifie utiliser les ressources naturelles à un rythme permettant à la Terre de les renouveler. C'est une manière de nous assurer de pouvoir répondre aux besoins des générations actuelles et futures.

Les pressions exercées sur les écosystèmes augmentent parallèlement à l'accroissement de la population humaine, car nous y puisons de plus en plus de ressources. Notre empreinte écologique sur la planète n'est pas durable et va devenir insoutenable si nous ne changeons pas nos habitudes de consommation et notre comportement en général. Par le passé, l'homme s'est adapté à l'évolution des conditions environnementales en augmentant la productivité, mais nous avons désormais atteint les limites de la capacité de la Terre.

Aujourd'hui, notre seule option consiste à gérer la productivité et les ressources de manière durable, en réduisant nos déchets autant que possible, en utilisant des principes de gestion adaptatifs et en tenant compte des connaissances ancestrales qui contribuent au maintien des services écosystémiques.

Dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB), les principes d'utilisation durable sont appliqués aux secteurs qui touchent le plus la biodiversité, tels que l'agriculture, l'exploitation forestière, la pêche, le tourisme et la gestion de l'eau. En 2004, les Parties à la CDB ont adopté les Principes et directives d'Addis-Abeba pour l'utilisation durable de la biodiversité, constitués de 14 principes qui s'appliquent à toutes les activités et à tous les domaines. En 2010, ces principes ont été réaffirmés et leur mise en œuvre a été évaluée dans le cadre d'un examen approfondi.

En adoptant la Convention sur la diversité biologique, les gouvernements s'engagent à intégrer la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles dans leurs politiques nationales. En réduisant au minimum l'appauvrissement de la biodiversité et en aidant les populations locales à restaurer les zones dégradées, nous pouvons, ensemble, créer une ère nouvelle de développement économique respectueux de l'environnement.



## Faits et chiffres

- ▶ Bien que l'utilisation durable de la biodiversité fasse partie intégrante des stratégies nationales pour la biodiversité, l'utilisation non durable et la surexploitation restent les principales menaces pesant sur la biodiversité dans plusieurs secteurs, y compris la pêche, l'agriculture et l'exploitation forestière
- ▶ Des activités durables peuvent être réalisées dans de nombreux domaines, y compris : l'agriculture biologique, les études d'impact sur l'environnement, la certification et l'étiquetage écologiques, les quotas de pêche, l'utilisation de petits filets de pêche, la gestion des aires protégées, la réduction des feux de brousse et le tourisme durable
- ▶ Au fur et à mesure que la population humaine augmente, on s'attend à une augmentation de la demande de poisson, notamment dans les pays en développement
- ▶ Le Rapport Planète Vivante 2010 révèle que l'empreinte écologique de l'humanité a plus que doublé depuis 1966. En 2007, année la plus récente pour laquelle on dispose
- ▶ de données suffisantes, l'humanité a utilisé l'équivalent de 1,5 planète pour soutenir ses activités ([www.footprintnetwork.org](http://www.footprintnetwork.org))
- ▶ Les mangroves protègent le littoral contre l'érosion, protègent les récifs coralliens contre l'envasement et servent de nurserie pour un grand nombre de poissons et de crustacés. Les principales causes du déclin des mangroves sont la conversion des mangroves à des fins d'aquaculture, d'agriculture, de développement du tourisme et d'urbanisation
- ▶ Environ 300 millions de personnes dépendent directement des forêts pour leur survie, y compris 60 millions de personnes appartenant à des peuples autochtones et tribaux qui sont presque entièrement tributaires des forêts
- ▶ L'exploitation forestière illégale et l'exploitation illégale des produits forestiers constituent un problème grave et représentent un coût estimé à 15 milliards de dollars par an. Des espèces d'arbres rares revêtant une grande valeur pour le bois ou pour des produits forestiers non ligneux sont localement menacées d'extinction

## Pour en savoir plus

Principes et directives d'Addis-Abeba pour l'utilisation durable de la biodiversité

- ▶ [www.cbd.int/sustainable/addis.shtml](http://www.cbd.int/sustainable/addis.shtml)

Article 10 de la Convention sur la diversité biologique ▶ [www.cbd.int/decision/cop/?id=7749](http://www.cbd.int/decision/cop/?id=7749)

Décision VI/13 de la Conférence des Parties sur l'utilisation durable

- ▶ [www.cbd.int/decision/cop/?id=7187](http://www.cbd.int/decision/cop/?id=7187)

Décision V/24 de la Conférence des Parties sur l'utilisation durable

- en tant que question intersectorielle ▶ [www.cbd.int/decision/cop/?id=7166](http://www.cbd.int/decision/cop/?id=7166)

Décision VIII/21 de la Conférence des Parties sur la diversité biologique marine et côtière :

- conservation et utilisation durable des ressources génétiques des grands fonds marins ne relevant d'aucune juridiction nationale ▶ [www.cbd.int/decision/cop/?id=11035](http://www.cbd.int/decision/cop/?id=11035)

Décision X/32 de la Conférence des Parties sur l'utilisation durable de la biodiversité

- ▶ [www.cbd.int/decision/cop/?id=12298](http://www.cbd.int/decision/cop/?id=12298)

Désertification ▶ [www.greenfacts.org/en/biodiversity/I-2/4-causes-desertification.htm](http://www.greenfacts.org/en/biodiversity/I-2/4-causes-desertification.htm)

### Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
UNBiodiversity@cbd.int

[www.cbd.int/sustainable](http://www.cbd.int/sustainable)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## Transfert de technologie et coopération technologique et scientifique

Il existe un consensus international selon lequel le développement, le transfert, l'adaptation et la diffusion des technologies et le renforcement des capacités connexes sont essentiels pour parvenir au développement durable. Ce consensus apparaît dans des documents de politique internationale importants, comme la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, le programme d'Action 21 et le Plan de mise en œuvre de Johannesburg du Sommet mondial pour le développement durable.

L'accès aux technologies pertinentes et le transfert de ces dernières sont essentiels pour atteindre les trois objectifs de la Convention. Les Parties sont invitées à échanger des informations et à coopérer dans le domaine du développement et du transfert de technologies, entre elles-mêmes et avec le secteur privé, les communautés autochtones et locales, les instituts de recherche et les ONG. Tous devraient faciliter l'accès et le transfert des technologies respectueuses de l'environnement qui contribuent à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité.

Les technologies importantes comprennent les techniques de conservation *in situ* et *ex situ* de la biodiversité. D'autres technologies importantes concernent la gestion durable des ressources en biodiversité. D'autre part, de nombreuses technologies de surveillance sont essentielles pour obtenir des informations précises sur la biodiversité, lesquelles sont à leur tour cruciales pour mettre au point et mettre en œuvre des politiques efficaces.

Les biotechnologies modernes dont le développement est basé sur les ressources génétiques sont également importantes. Les pays devraient faciliter l'accès aux résultats de leurs recherches et partager les avantages découlant de ces biotechnologies modernes avec les pays qui leur ont fourni les ressources génétiques.

La Convention sur la diversité biologique ouvre la voie à des partenariats constructifs et fructueux dans le domaine de la coopération scientifique et technologique, au moyen de quatre principaux éléments : les évaluations technologiques; le renforcement des systèmes d'information aux niveaux national, régional et international; la mise en place de conditions favorables à la coopération technologique et au transfert de technologie, tant du côté des fournisseurs que des destinataires; et le renforcement des capacités. Les organes de la Convention ont élaboré une stratégie de mise en œuvre concrète d'activités pertinentes, tandis que d'autres travaux sont actuellement menés pour déterminer le besoin et les moyens d'appuyer au mieux l'application de la Convention par les Parties, dans le cadre d'une initiative « technologie et biodiversité ».



Convention sur la  
diversité biologique

[www.cbd.int/tech-transfer](http://www.cbd.int/tech-transfer)



## Faits et chiffres

- ▶ La mise en œuvre de ce programme de travail contribue à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement : garantir un environnement durable et éradiquer la misère et la faim d'ici à 2015
- ▶ Le développement, le transfert, l'adaptation et la diffusion des technologies respectueuses de l'environnement sont essentiels pour parvenir au développement durable
- ▶ La coopération technologique et le partage de technologies permettront de réduire le rythme actuel d'appauvrissement de la biodiversité
- ▶ Tout le monde devrait faciliter l'accès aux technologies respectueuses de l'environnement, qui contribuent à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité

## Pour en savoir plus

Les articles 16, 17, 18 et 19 de la CDB traitent du transfert de technologie et de la coopération technologique; l'article 12 traite des activités de formation et de recherche; l'article 16 énonce les obligations fondamentales de chacune des Parties en matière d'accès et de transfert de technologie et pose un certain nombre de conditions relatives au transfert de technologie; tous les articles de la Convention peuvent être consultés sur le site ▶ [www.cbd.int/convention/convention.shtml](http://www.cbd.int/convention/convention.shtml)

Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement

▶ [www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?documentID=78&articleID=1163](http://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?documentID=78&articleID=1163)

Programme d'Action 21 ▶ [www.un.org/esa/dsd/agenda21/res\\_agenda21\\_00.shtml](http://www.un.org/esa/dsd/agenda21/res_agenda21_00.shtml)

Plan de mise en œuvre de Johannesburg adopté lors du Sommet mondial pour le développement durable

▶ [www.un.org/esa/sustdev/documents/WSSD\\_POI\\_PD/English/WSSD\\_PlanImpl.pdf](http://www.un.org/esa/sustdev/documents/WSSD_POI_PD/English/WSSD_PlanImpl.pdf)

Stratégie de mise en œuvre concrète du Programme de travail de la CDB sur le transfert de technologie et la coopération technologique et scientifique

▶ [www.cbd.int/tech-transfer/ah teg technology cooperation.shtml](http://www.cbd.int/tech-transfer/ah teg technology cooperation.shtml)

### Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
UNBiodiversity@cbd.int

[www.cbd.int/tech-transfer](http://www.cbd.int/tech-transfer)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## Biodiversité et tourisme

Les touristes sont attirés par les paysages naturels qui abritent une biodiversité très riche. Les touristes des régions côtières aiment nager dans des eaux propres parmi les poissons et les récifs coralliens et observer les baleines et les oiseaux marins. D'autres partent en safari pour observer la faune sauvage. Toutes ces activités nécessitent des écosystèmes intacts et en bonne santé. Les parcs nationaux ont besoin d'écosystèmes en bon état pour offrir aux visiteurs des activités récréatives, éducatives, culturelles et ludiques.

Le tourisme est l'une des industries qui se développent le plus rapidement et il peut représenter une alternative durable à des activités économiques préjudiciables pour la biodiversité. L'argent dépensé par les touristes peut être utilisé pour la nature, la société et la culture, sous forme d'aires protégées et d'autres attractions. Le tourisme durable peut aussi rendre les communautés fières de conserver et de partager leurs traditions, leurs savoirs et leur art, contribuant ainsi à l'utilisation durable de la biodiversité locale.

Le tourisme peut avoir plusieurs incidences défavorables sur la biodiversité, en particulier lorsqu'il n'est pas bien géré. Un tourisme irresponsable et non durable peut endommager la nature, en raison d'une destruction des habitats naturels, d'une surexploitation des ressources locales, de déchets et de la pollution, des espèces exotiques envahissantes, du développement d'infrastructures et des émissions de gaz à effet de serre. Les touristes s'attendent à trouver un environnement propre et ils ne reviendront pas sur des sites pollués ou dégradés, aboutissant à des pertes économiques.

Les voyageurs, l'industrie du tourisme, les gouvernements et les investisseurs ont intérêt à assurer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité. La biodiversité permet au tourisme de se développer, en plus de répondre à nos besoins les plus fondamentaux, comme l'alimentation, l'eau potable et les médicaments. Un tourisme durable est dans l'intérêt de tous.



## Faits et chiffres

- ▶ Le tourisme contribue à environ 8 % du PIB à l'échelle mondiale et représente un emploi sur 12 en moyenne dans le monde
- ▶ En 2009, les arrivées de touristes internationaux dans le monde sont descendues à 880 millions, comparées à 920 millions en 2008. En dépit de la crise économique de 2008, on n'observe aucun changement dans les prévisions de croissance à long terme de l'Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies. Une chose est sûre cependant : nous ne pouvons pas revenir au statu quo antérieur
- ▶ 46% des personnes travaillant dans le secteur du tourisme sont des femmes, leur taux d'emploi étant, dans la plupart des pays, supérieur à celui de la population active en général (34-40 % sont des femmes, selon des données de l'OIT)
- ▶ Les émissions de dioxyde de carbone générées par le tourisme représentent environ 5 % du total des émissions mondiales, un problème aggravé par la nature imprévisible des émissions dans la haute atmosphère
- ▶ Le Prix du site Internet pour le tourisme autochtone et la diversité biologique (Prix ITBW) de la Convention sur la diversité biologique est décerné chaque année à deux lauréats. Pour participer, allez sur le site : <http://planeta.wikispaces.com/itbw>
- ▶ La série d'Ateliers sur les communautés autochtones, le tourisme et la biodiversité vise à soutenir une gestion des activités touristiques respectueuse de la biodiversité, à renforcer les capacités des professionnels du tourisme autochtone et local en matière d'Internet, et à promouvoir les aspects culturels et biologiques durables des produits touristiques issus de ces communautés

## Pour en savoir plus

Lignes directrices sur la diversité biologique et le développement du tourisme

- ▶ [www.cbd.int/doc/publications/tou-gdl-en.pdf](http://www.cbd.int/doc/publications/tou-gdl-en.pdf)

Gestion du tourisme et de la biodiversité : Manuel d'utilisation des lignes directrices de la CDB sur la biodiversité et le développement du tourisme

- ▶ [www.cbd.int/tourism/guidelines.shtml](http://www.cbd.int/tourism/guidelines.shtml)

Série d'Ateliers sur les communautés autochtones, le tourisme et la biodiversité

- ▶ [www.cbd.int/doc/?meeting=WSTOURIDG-02](http://www.cbd.int/doc/?meeting=WSTOURIDG-02)

Prix du site Internet pour le tourisme autochtone et la diversité biologique (ITBW)

- ▶ [www.cbd.int/tourism/Award.shtml](http://www.cbd.int/tourism/Award.shtml)

Réseau Biodiversité et Tourisme ▶ <http://tourism.cbd.int>

Société internationale d'écotourisme ▶ [www.ecotourism.org](http://www.ecotourism.org)

Institut international pour la paix par le tourisme ▶ [www.iipt.org](http://www.iipt.org)

Critères mondiaux du tourisme durable ▶ [www.SustainableTourismCriteria.org](http://www.SustainableTourismCriteria.org)

Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies (UNWTO) ▶ [www.unwto.org](http://www.unwto.org)

Programme tourisme et environnement du PNUE ▶ [www.unep.fr/scp/tourism](http://www.unep.fr/scp/tourism)

Forum mondial du tourisme pour la paix et le développement durable ▶ [www.desti-nations.net](http://www.desti-nations.net)

### Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
[UNBiodiversity@cbd.int](mailto:UNBiodiversity@cbd.int)

[www.cbd.int/tourism](http://www.cbd.int/tourism)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## Connaissances, innovations et pratiques traditionnelles

Les connaissances traditionnelles sont les connaissances, innovations et pratiques des communautés autochtones et locales du monde entier. Développées à partir de l'expérience acquise pendant des siècles et adaptées à la culture et l'environnement locaux, les connaissances traditionnelles se transmettent oralement de génération en génération. Elles sont généralement détenues collectivement et prennent la forme d'histoires, de chansons, de folklore, de proverbes, de valeurs culturelles, de croyances, de rituels, de lois coutumières, de langues locales et de pratiques agricoles, y compris la sélection de variétés végétales et de races animales. Elles sont parfois définies comme une tradition orale, car elles sont mises en pratique, chantées, dansées, peintes, sculptées et mises en spectacle depuis des millénaires. Les connaissances traditionnelles sont principalement concrètes par nature, notamment dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, de la santé, de l'horticulture, de l'exploitation forestière et de la gestion de l'environnement en général.

La valeur des connaissances traditionnelles est de plus en plus reconnue. Ces connaissances sont précieuses, non seulement pour les personnes qui en dépendent pour leur vie quotidienne, mais aussi, pour l'industrie et l'agriculture modernes. De nombreux produits très utilisés, tels que les médicaments, les produits de santé et les produits cosmétiques à base de plante, sont basés sur des connaissances traditionnelles. D'autres produits traditionnels de valeur comprennent des produits agricoles et des produits forestiers non ligneux, ainsi que des produits artisanaux. Les connaissances traditionnelles peuvent contribuer de manière significative au développement durable.

La plupart des communautés autochtones et locales vivent dans des zones où se situent une grande partie des ressources génétiques de la planète. De nombreuses communautés cultivent et utilisent la biodiversité de manière durable depuis des millénaires. Il a été démontré que certaines pratiques renforcent et valorisent la biodiversité au niveau local et aident à maintenir les écosystèmes en bon état.

Cependant, la contribution des communautés autochtones et locales à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité dépasse largement leur rôle de gestionnaire des ressources naturelles. Leurs compétences et leurs techniques procurent des informations précieuses à la communauté internationale et constituent un modèle utile pour les politiques générales en matière de biodiversité. D'autre part, en tant que communautés présentes sur le terrain et disposant de connaissances approfondies sur l'environnement local, les communautés autochtones et locales contribuent le plus directement à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité.



Convention sur la  
diversité biologique

[www.cbd.int/traditional](http://www.cbd.int/traditional)



Les Parties à la Convention sur la diversité biologique reconnaissent le rôle essentiel joué par les connaissances traditionnelles dans la réalisation des objectifs de la Convention et prévoient d'adopter des lois, des politiques et des programmes destinés à les protéger et à les valoriser, et à s'assurer que les communautés autochtones et locales obtiennent une part juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation de leurs connaissances.

Les Parties se sont engagées à assurer une participation effective des communautés autochtones et locales pour toutes les questions qui les concernent. Pour faciliter ce processus, les Parties ont créé un Fonds de contributions volontaires destiné à aider les représentants de communautés autochtones et locales à participer aux réunions et aux processus de la Convention. D'autres informations à ce sujet, y compris des formulaires de demande de financement, sont disponibles dans les six langues officielles des Nations Unies sur le site : [www.cbd.int/traditional/fund.shtml](http://www.cbd.int/traditional/fund.shtml).

## Faits et chiffres

- ▶ De nombreuses communautés autochtones et locales vivent de manière durable depuis des millénaires
  - ▶ Les communautés autochtones et locales peuvent apporter une contribution importante, dans un monde confronté à de graves problèmes à cause de l'utilisation non durable des ressources
  - ▶ Les connaissances traditionnelles peuvent aider à résoudre des graves problèmes mondiaux, grâce à des pratiques comme la conservation et l'utilisation durable des plantes et des animaux au niveau local, et peuvent aider à traiter des questions comme les changements climatiques, la désertification et la qualité de l'eau
  - ▶ En raison des liens étroits qu'elles entretiennent avec leur milieu naturel et de leur dépendance directe à l'égard des plantes et des animaux, les communautés et locales sont souvent les premières à souffrir de l'impact des changements climatiques
- Cependant, les connaissances traditionnelles sont cruciales pour réussir une adaptation aux changements climatiques à l'échelon local et pour fournir un avis sur les activités d'atténuation durable des changements climatiques
- ▶ Les médicaments traditionnels sont basés sur les connaissances traditionnelles et, dans de nombreux pays en développement, 80% de la population continue à dépendre des médicaments traditionnels pour répondre à leurs besoins de santé
  - ▶ Les médecines traditionnelles adoptées par d'autres populations (en dehors de la culture autochtone ou traditionnelle) sont souvent appelées médecines alternatives ou médecines complémentaires

### Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
[UNBiodiversity@cbd.int](mailto:UNBiodiversity@cbd.int)

[www.cbd.int/traditional](http://www.cbd.int/traditional)



Décennie des Nations Unies  
pour la biodiversité

Vivre en harmonie avec la nature

## Perspectives mondiales de la diversité biologique

Les Perspectives mondiales de la diversité biologique (GBO, pour son sigle en anglais) sont un rapport périodique établi par le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. La troisième édition du rapport

a été l'une des principales publications de l'Année internationale de la biodiversité 2010.

Bien que destiné aux responsables politiques, ce rapport a été rédigé de façon à être accessible au plus grand nombre. Le rapport est disponible dans les six langues des Nations Unies et en portugais.

La troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique (GBO-3) présente l'état et les tendances de la biodiversité aux niveaux mondial, régional et national. Le rapport analyse les mesures prises par la communauté internationale pour appliquer la Convention et pour parvenir à l'Objectif de 2010 pour la biodiversité, à savoir, de réduire de manière significative le rythme actuel d'appauvrissement de la biodiversité, comme contribution à la réduction de la pauvreté et au profit de toutes les formes de vie sur Terre.

Le rapport examine les causes directes et indirectes de l'appauvrissement de la biodiversité et les conséquences des tendances actuelles de la biodiversité pour le bien-être des populations dans l'avenir. Les mesures éventuelles pouvant être prises pour améliorer l'état de la biodiversité et pour surmonter les obstacles à l'application de la Convention sont également présentées.

Le rapport GBO-3 est basé sur de multiples sources d'informations. En s'appuyant sur plus d'une centaine de rapports nationaux communiqués par les Parties à la Convention, ainsi que sur les informations fournies par le Partenariat sur les indicateurs de biodiversité (BIP, pour son sigle en anglais) et dans des articles et des évaluations scientifiques, le rapport GBO-3 a été une source importante d'information dans le cadre de l'élaboration du Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité.



## Faits et chiffres

- ▶ La troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique (GBO-3) fournit des informations actualisées sur l'état et les tendances de la biodiversité et sur les réponses apportées pour lutter contre son appauvrissement
- ▶ Le rapport GBO-3 fournit une évaluation des progrès accomplis dans la réalisation de l'Objectif de 2010 pour la biodiversité
- ▶ Le rapport GBO-3 identifie les obstacles à l'application de la Convention sur la diversité biologique et propose plusieurs mesures éventuelles pouvant être adoptées pour les surmonter
- ▶ Le rapport GBO-3 a été une source importante d'information dans le cadre de l'élaboration du Plan stratégique pour la biodiversité 2011–2020 et des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité
- ▶ Les conclusions du rapport GBO-3 ont été examinées à la quatorzième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (OASST), à la dixième réunion de la Conférence des Parties (COP-10) à la Convention sur la diversité biologique, et à l'Assemblée générale des Nations Unies

## Pour en savoir plus

GBO-3 ▶ [www.cbd.int/gbo3](http://www.cbd.int/gbo3)

GBO-2 ▶ [www.cbd.int/gbo2](http://www.cbd.int/gbo2)

GBO-1 ▶ [www.cbd.int/gbo1](http://www.cbd.int/gbo1)

Conférence des Parties ▶ [www.cbd.int/convention/cops.shtml](http://www.cbd.int/convention/cops.shtml)

Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA) ▶ [www.cbd.int/sbstta](http://www.cbd.int/sbstta)

Rapports nationaux ▶ [www.cbd.int/reports](http://www.cbd.int/reports)

Objectif de 2010 pour la biodiversité ▶ [www.cbd.int/2010-target](http://www.cbd.int/2010-target)

Partenariat sur les indicateurs de biodiversité ▶ [www.bipnational.net](http://www.bipnational.net)

### Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413, rue Saint Jacques, bureau 800  
Montréal QC H2Y 1N9  
Canada

Téléphone : +1 514 288 2220  
Télécopie : +1 514 288 6588  
[UNBiodiversity@cbd.int](mailto:UNBiodiversity@cbd.int)

[www.cbd.int/gbo](http://www.cbd.int/gbo)